

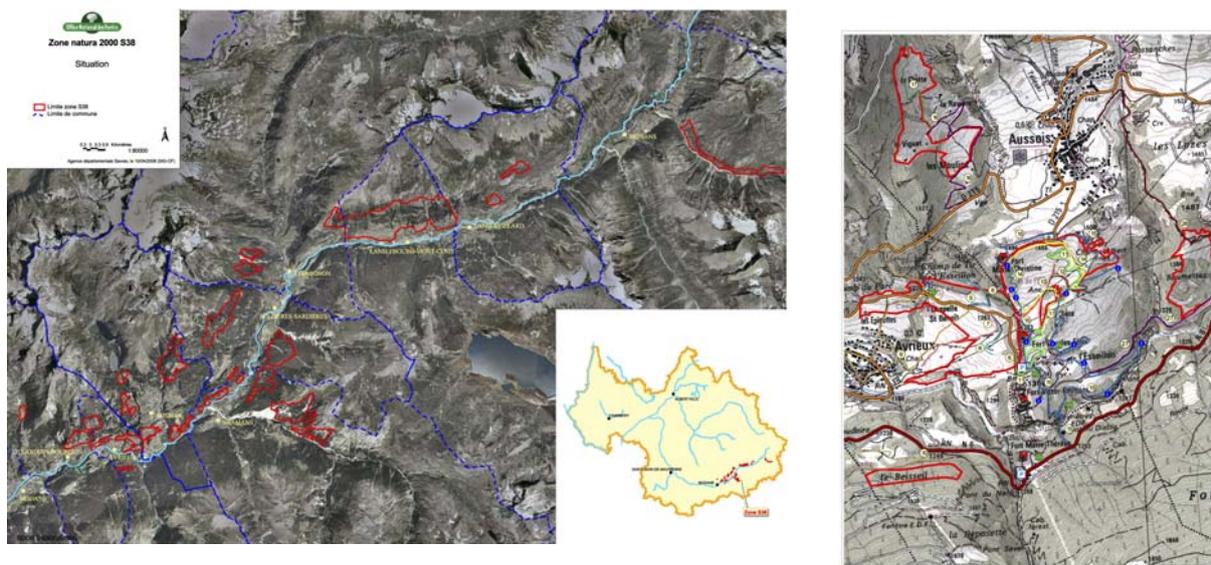
Département de la Savoie

**Site Natura 2000 S38
« Formations forestières et herbacées
des Alpes internes »**

(1562,18 ha)

Zone spéciale de conservation (ZSC) (FR8201779)

**Document d'objectifs (DOCOB) Natura 2000
Documents cartographiques**



Document réalisé par l'Office National des Forêts,
en collaboration avec la Chambre d'agriculture de la Savoie

Version validée par le comité de pilotage du 17 juin 2008



**Site Natura 2000 S38
« Formations forestières et herbacées
des Alpes internes »**

(1562,18 ha)

Zone spéciale de conservation (ZSC) (FR8201779)

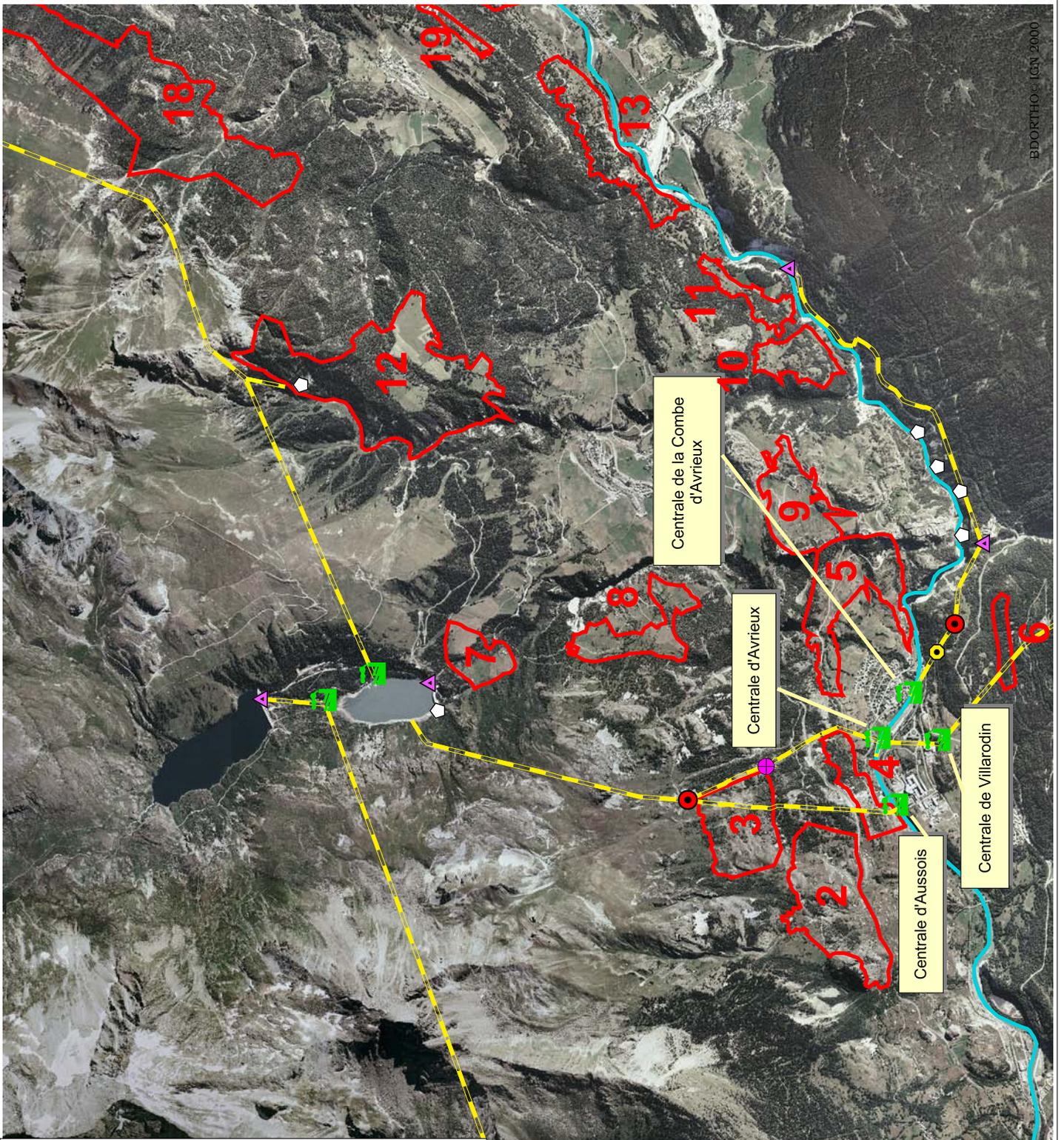
**Document d'objectifs (DOCOB) Natura 2000
Documents cartographiques**

Document réalisé par l'Office National des Forêts,
en collaboration avec la Chambre d'agriculture de la Savoie

Version validée par le comité de pilotage du 17 juin 2008

SOMMAIRE

Carte de situation.....	2
Carte des statuts particuliers : protection.....	3
Carte des périmètres de protection de captage AEP (alimentation en eau potable)	4
Carte des statuts particuliers : inventaires	5
Carte de la géologie.....	6
Cartes des habitats naturels (par commune).....	7
Carte des espèces végétales protégées.....	18
Cartes des pratiques agricoles (par commune).....	19
Carte des statuts des forêts	29
Cartes de la desserte et des infrastructures d'accueil du public (par commune)	30
Carte du site des Forts de l'Esseillon	41
Carte des sites de pelouses éligibles aux mesures compensatoires de la liaison ferroviaire Lyon-Turin	42
Carte de l'activité hydroélectrique	42'
Cartes des zones d'éligibilité des mesures de gestion proposées (par commune).....	43





Zone Natura 2000 S38

Activité hydroélectrique

Données EDF

 Limite zone S38

 Numéro Unité

Equipements hydroélectriques

 Cheminée d'équilibre

 Fenêtre d'accès

 OMC

 Chambre de Vannes

 Prise d'eau

 Usine ou centrale

 Conduites forcées ou galeries

200 0 200 400 Mètres

 1:40000

 Agence départementale Savoie, le 03/09/2008 (SIG-CF)





Zone natura 2000 S38

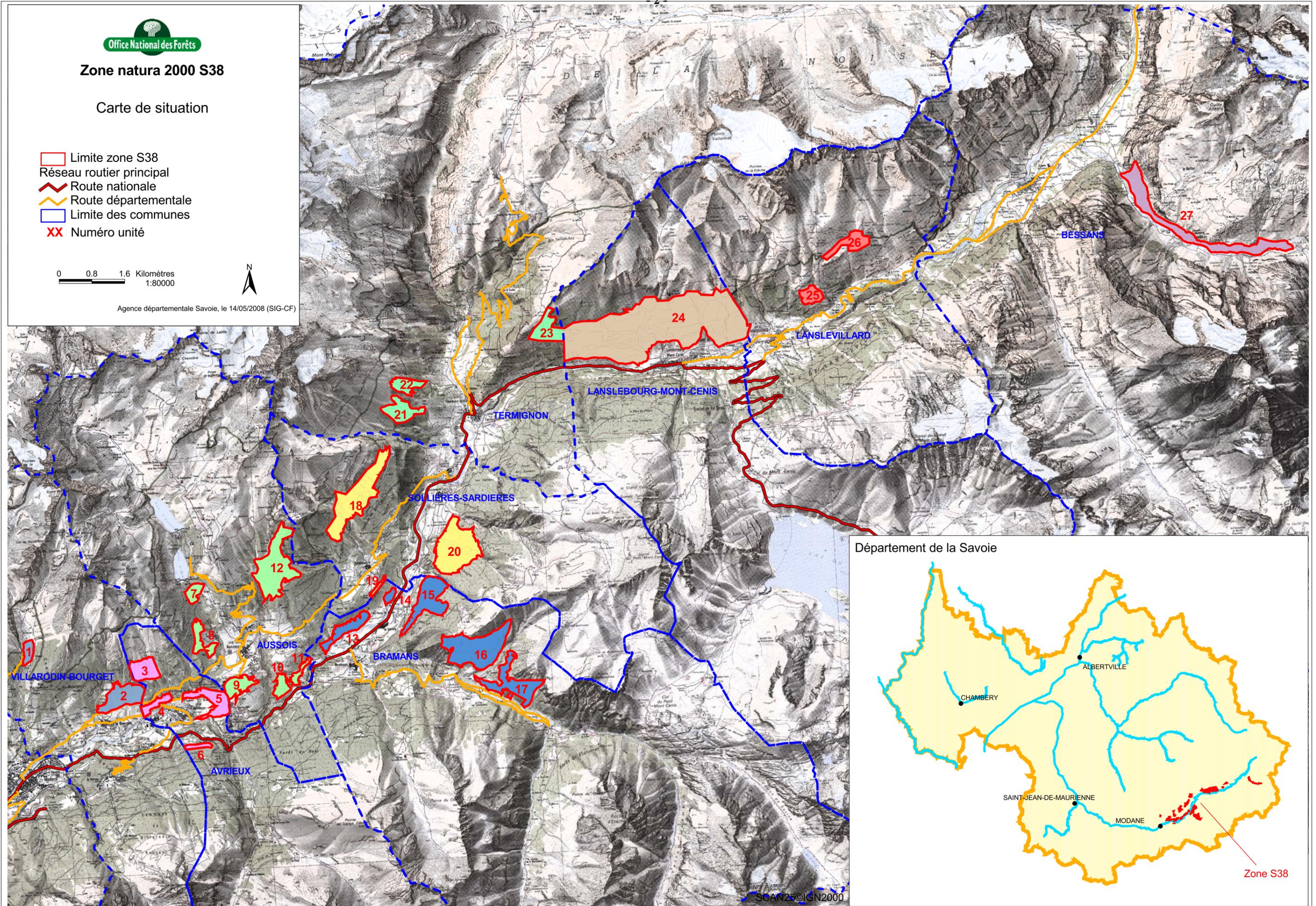
Carte de situation

- ▭ Limite zone S38
- Réseau routier principal
- Route nationale
- Route départementale
- Limite des communes
- XX Numéro unité

0 0.8 1.6 Kilomètres
1:80000



Agence départementale Savoie, le 14/05/2008 (SIG-CF)





Zone natura 2000 S38

Statuts particuliers
Protection

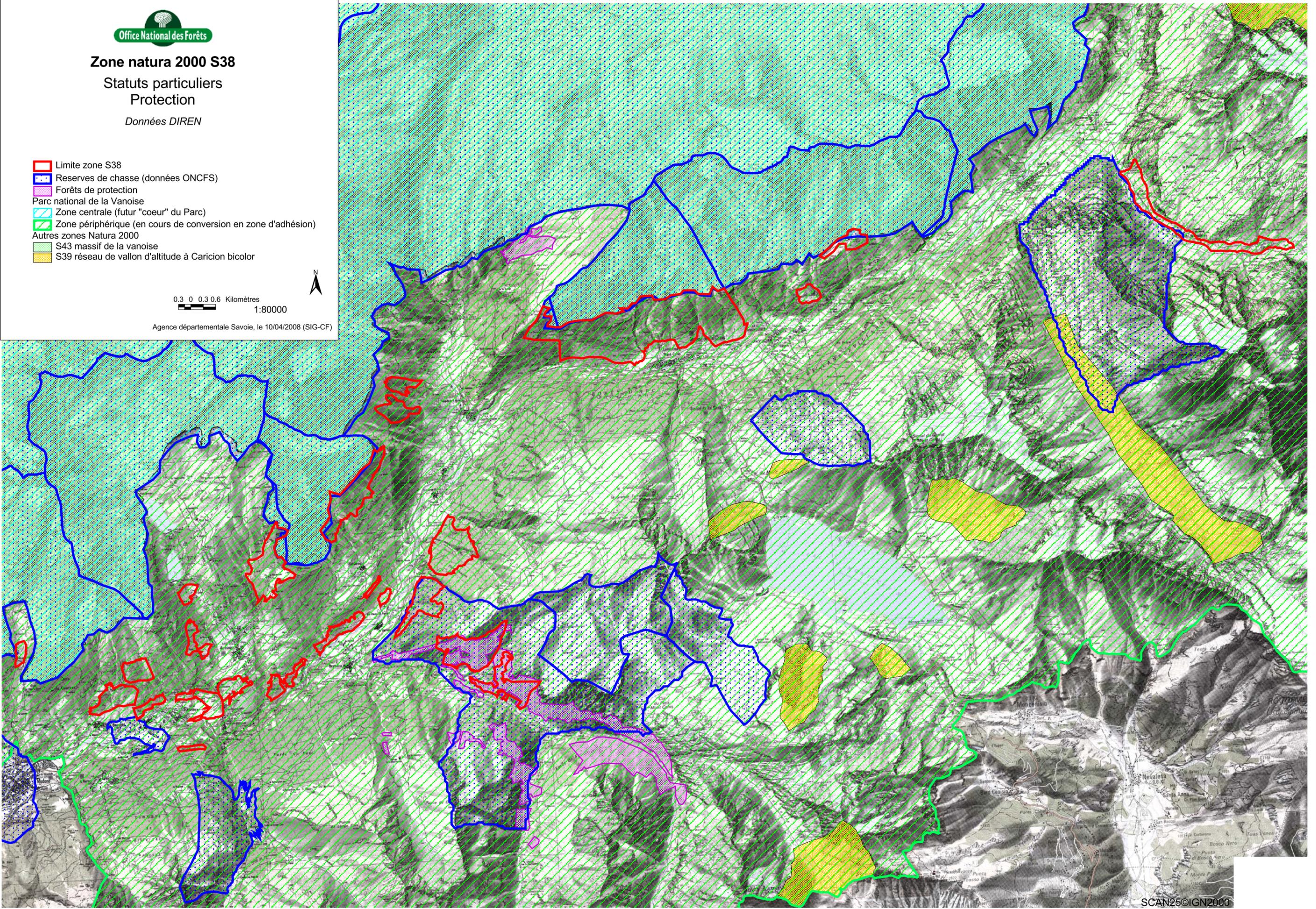
Données DIREN

-  Limite zone S38
-  Réserves de chasse (données ONCFS)
-  Forêts de protection
-  Parc national de la Vanoise
-  Zone centrale (futur "cœur" du Parc)
-  Zone périphérique (en cours de conversion en zone d'adhésion)
- Autres zones Natura 2000**
-  S43 massif de la vanoise
-  S39 réseau de vallon d'altitude à Caricion bicolor

0.3 0 0.3 0.6 Kilomètres
 1:80000



Agence départementale Savoie, le 10/04/2008 (SIG-CF)





Zone Natura 2000 S38

Périmètre de protection des captages AEP
(Alimentation en eau potable)

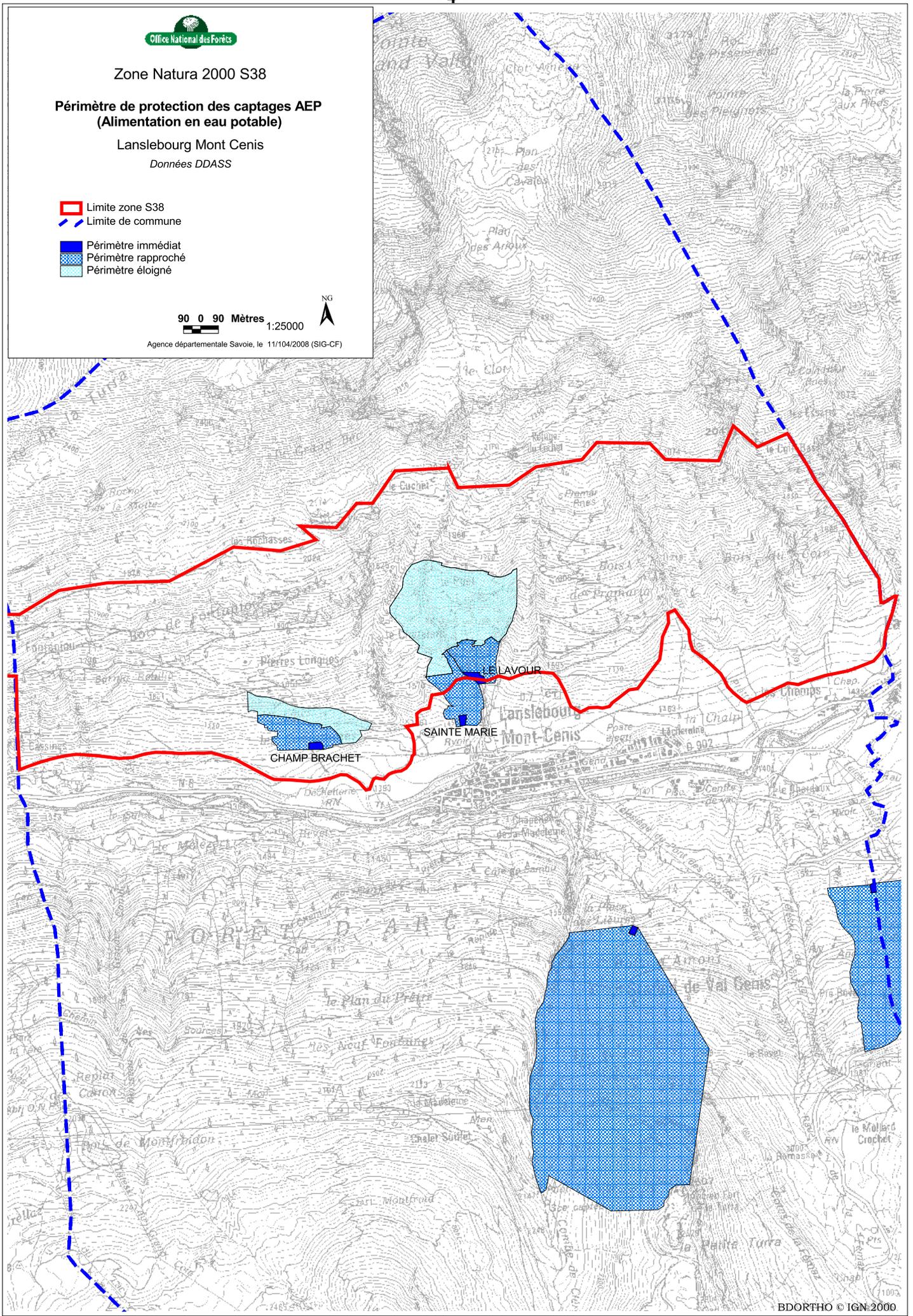
Lansleboung Mont Cenis

Données DDASS

-  Limite zone S38
-  Limite de commune
-  Périmètre immédiat
-  Périmètre rapproché
-  Périmètre éloigné



Agence départementale Savoie, le 11/10/2008 (SIG-CF)





Zone natura 2000 S38

Statuts particuliers Inventaires

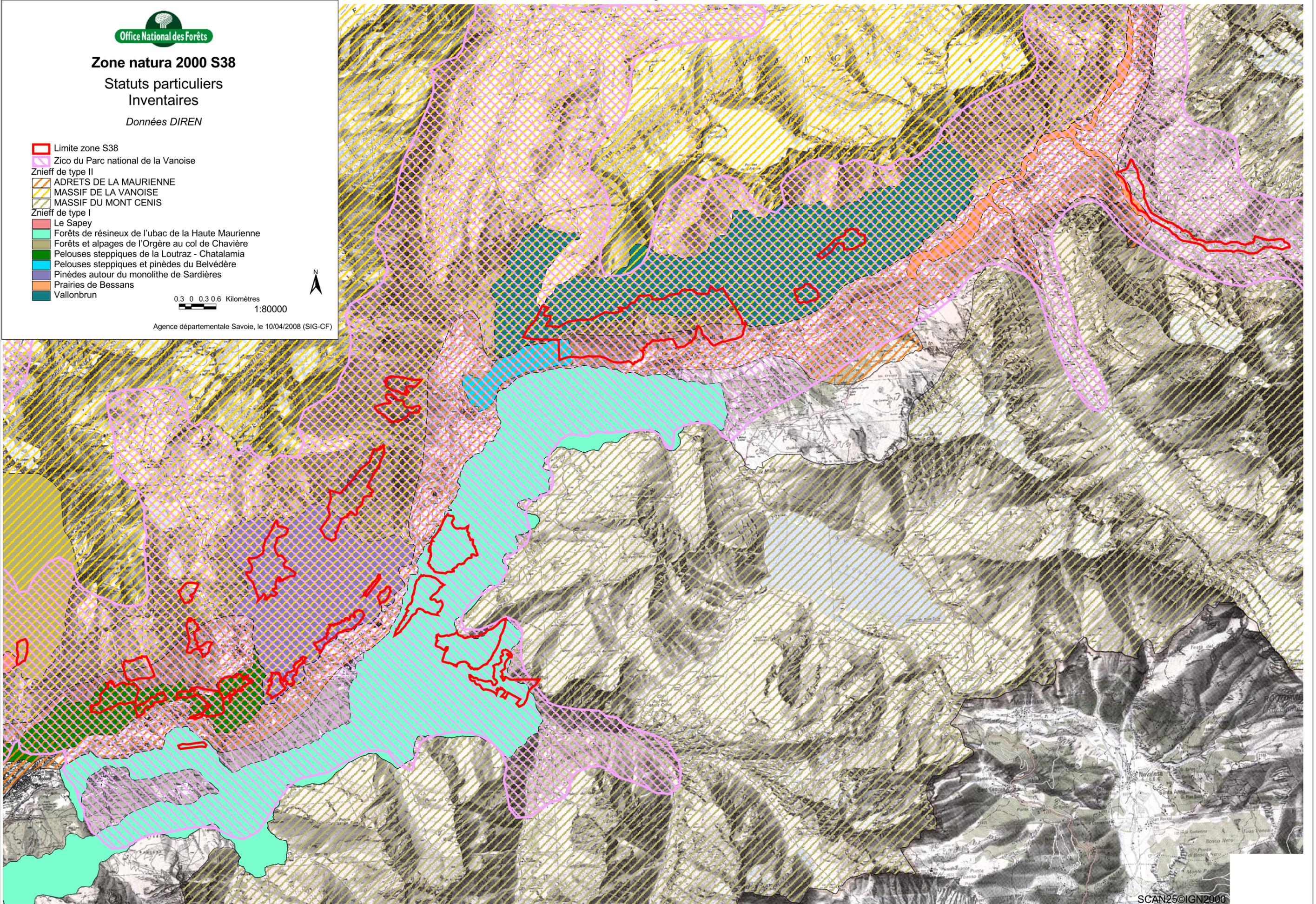
Données DIREN

-  Limite zone S38
-  Zico du Parc national de la Vanoise
- Znieff de type II
 -  ADRETS DE LA MAURIENNE
 -  MASSIF DE LA VANOISE
 -  MASSIF DU MONT CENIS
- Znieff de type I
 -  Le Sapey
 -  Forêts de résineux de l'ubac de la Haute Maurienne
 -  Forêts et alpages de l'Orgère au col de Chavière
 -  Pelouses steppiques de la Loutraz - Chatalamia
 -  Pelouses steppiques et pinèdes du Belvédère
 -  Pinèdes autour du monolithe de Sardières
 -  Prairies de Bessans
 -  Vallonbrun

0.3 0 0.3 0.6 Kilomètres

1:80000

Agence départementale Savoie, le 10/04/2008 (SIG-CF)





Zone natura 2000 S38

Géologie

Extrait scan du BRGM au 1/50000e
Cartes de Modane et Lanslebourg

□ Limite zone S38



Agence départementale Savoie, le 12/09/2007 (SIG-LB)



MODANE

QUATÉRNAIRE

- X Débris artificiels
- E Éboulis, formation de versant
 - cône d'éboulis et d'avalanches
 - éboulis à gros blocs
- Rex "Droche caennaise" (breche de pente à ciment de cargneule)
- Jz Cône de déjection actuel
- Jy Cône de déjection ancien
- Fz Alluvions actuelles
- Fy Alluvions anciennes
- Gz Formation glaciaire, post würmienne à historique avec valium
- FGz Formation fluvioglacière récente
- Cwb Formation glaciaire du Würm récent avec valium
- Cw Formation glaciaire du Würm ancien avec valium
- Gw Formation glaciaire würmienne indifférenciée
- Gx Moraine constituée de cargneule reconstruite

ZONE DES GYPSES

- LG Carrière
- LS Gypse et anhydrite
- LD Schistes à Epaveyron
- LD Dolomites
- Lk Cargneules

ZONE DES SCHISTES LUSTRES

- SLcs Schistes lustres indifférenciés
- SLcs Caricostiches et calcaires attribués au Crétacé inférieur
- SLcs Schistes calcareux attribués au Crétacé moyen
- SLcz Calcaires attribués au Malm-Neocomien
- GA Gâsire de Villanod
- A Serpentine de Tormignon

TERRAINS D'APPARTENANCE INDETERMINÉE

- Sf Schistes et calcaires de l'Orbe de la Fret (âge incertain)

INDICATIONS STRUCTURALES

- Stratification ou foliation
 - en série normale
 - en série inverse
 - verticale
- Trace de pli
 - anticlinal
 - synclinal
 - double
- Pliassement
- Contour géologique
 - Limite entre moraine et glacier ou entre éboulis et glacier, limite supérieure de moraine récente après ablation totale de la glace
 - Faîte, chevauchement
 - Faîte, chevauchement supposé

SIGNES DIVERS

- Entonnoir de dissolution
- Picvets tassés
- Gleissement de terrain
- Niche (N) et talus d'arrachement (T)
- Bourrelets de sulfuration (sur éboulis)
- Pseudo-moines (rock glaciers)

RESSOURCES DU SOUS SOL ET EXPLOITATIONS

am	Amiante	gp	Gypse
ca	Charbon	mb	Marbre (ballast)
cg	Congrément (ballast)	qg	Quartzite (ballast)
gs	Gres (ballast)	sg	Sablon et graviers
Ag	Argent	M	Manganèse
Cu	Cuivre	Ni	Nickel
F	Fluor	Pb	Plomb
Fe	Fer	U	Uranium

√ Carrière à ciel ouvert en exploitation
 √ Carrière à ciel ouvert abandonnée
 √ Exploitation souterraine remblayée
 √ Exploitation souterraine abandonnée
 √ Recherche par grattage
 ○ Gîte de forme non précisée, indice ou point minéralisé
 ■ Gîte stratiforme
 ⊙ Stockwerk
 ⊙ Filon orienté
 B-400 Numéro d'archivage des gîtes minéraux et Service géologique national

ZONE BRIANÇONNAISE

- es Eocène : schistes de Protogine (schistes et calcaires gélifs noircis)
- ca-e Crétacé supérieur Paléocène : marbres chloritiques
- js Jura : marnes à patine claire
- jm Dogger : argiles basaltiques, schistes et calcaires noirs
- l Lias : calcaires phylliteux et siliceux
 - brèches volcaniques du Petit Mort
- h Lias inférieur (Hettangien probable) : banc calcaire massif et calcaires sombres
- LCr Rhétien : schistes dolomitiques et calcaires noirs lampropholiques
- LCa Norien p.p. : dolomites claires ("Dolomie pinçonnée")
- LCs Carnien p.p. : brèches dolomitiques, dolomites, calcaires noirs, et probablement gypse (G) et cargneules (Cg)
- LC1 Ladinien : dolomites
- LC2 Anisien supérieur à Ladinien inférieur : alternance de calcaires et de dolomites ("calcaires rubanés")
- LC3 Anisien moyen et base de l'Anisien supérieur : calcaires et dolomites
- LC4 Anisien inférieur et Scythien supérieur : dolomites, "calcaires vermiculés", schistes carbonatés et argilites
- LC1-2 Anisien inf/intermédiaire
- LC Trés moyen inf/intermédiaire
- LD Trias inférieur : quartzites
- r-l Permio-Trias : quartzites phylliteux et schistes sericiteux parfois conglomératiques (C)
- r Permien : schistes rouges et gres conglomératiques (fane ouest de la zone houillère)
- PCg Gres fins et conglomérats (aquifère Doran)
- PCn Schistes noirs (pierre de l'Écluse)
- PCb Micaschistes ("schistes bleus") de la Vanoise méridionale
- PCr Schistes chlorito-argillitiques ou col de Roseire et de Feid d'Aussan
- z Complexe des gres du Sapry
- z Grès indifférenciés (mer gauche de l'Arc)
- z Grès fins et micaschistes
- z Grès oâtes
- z Roches volcaniques basiques
- z Grès mylonitisés
- hs-r Stéphanio Permien : grès variscolores et conglomérats de l'axe de Courchevel; schistes, gres volcanodétritiques des roches de Moner avec tuffe schistes (T)
- hs-r Houiller briançonnais
- hs-s "Assise de Tarentaise" : houiller produit à niveaux de schistes à plantes (Westphalien D - Stéphanien A)
- hs-h Houiller produit : gres, schistes, veinés de charbon (Westphalien)
- h Houiller sténois : gres, schistes micacés, conglomérats (Namurois à Westphalien)
- h Roches volcaniques
- Socle ancien
- EA Micaschistes indifférenciés de l'Appent
- EB Métabasites de l'Appent
- CT Métagranite de l'Appent

Cartes des habitats naturels

Cartes classées par commune (ordre alphabétique).

Carte des habitats naturels – Aussois	8
Carte des habitats naturels – Avrieux	9
Carte des habitats naturels – Bessans	10
Carte des habitats naturels – Bramans Ouest	11
Carte des habitats naturels – Bramans Est.....	12
Carte des habitats naturels – Lanslebourg-Mont Cenis	13
Carte des habitats naturels – Lanslevillard.....	14
Carte des habitats naturels – Sollières-Sardières.....	15
Carte des habitats naturels – Termignon	16
Carte des habitats naturels – Villarodin-Bourget	17



Zone Natura 2000 S38

Aussois

Habitats naturels

Données Parc national de la Vanoise
pour les secteurs de pelouses substeppiques

- Limite zone S38
- Limite de commune
- Habitats cartographiés en 2006**
- 34.314 : Pelouses substeppiques des Alpes internes (HIC)
- 34.32 : Pelouses mésophiles à mésoxérophiles à brome érigé (HIC)
- 34.32 * : Pelouses mésophiles à mésoxérophiles à brome érigé (secteur riche en molinie) (HIC)
- 36.331 : Pelouses alpines thermophiles à fétuque paniculée
- 36.4311 : Pelouses alpines xérophiles à mésoxérophiles à laïche toujours verte et sésélière bleutée (HIC)
- 36.52 : Pâturages intensifs de montagne à liondent hispide
- 38.3 : Prairies de fauche de montagne (HIC)
- 41.D1 : Bois de tremble et de noisetier des Alpes internes
- 42.4212 : Forêts de pin à crochets mésophiles sur gypse et calcaire à bruyère des neiges (HIP)
- 42.53 : Forêts de pin sylvestre thermoxérophiles à ononis à feuilles rondes
- 42.54 : Forêts de pin sylvestre mésophiles à mésoxérophiles à bruyère des neiges
- 42.55 : Forêts de pin sylvestre steppiques acidiphiles à canche flexueuse
- 61.2 : Eboulis calcaires alpiens (HIC)
- 61.311 : Eboulis calcaires thermophiles à calamagrostide argentée (HIC)
- 62.151 : Falaises calcaires ensoleillées des Alpes (HIC)
- 62.2 : Falaises siliceuses pyrénéo-alpiennes (HIC)
- 82.2 : Cultures et prairies temporaires
- Mosaïque : 24.224x54.23

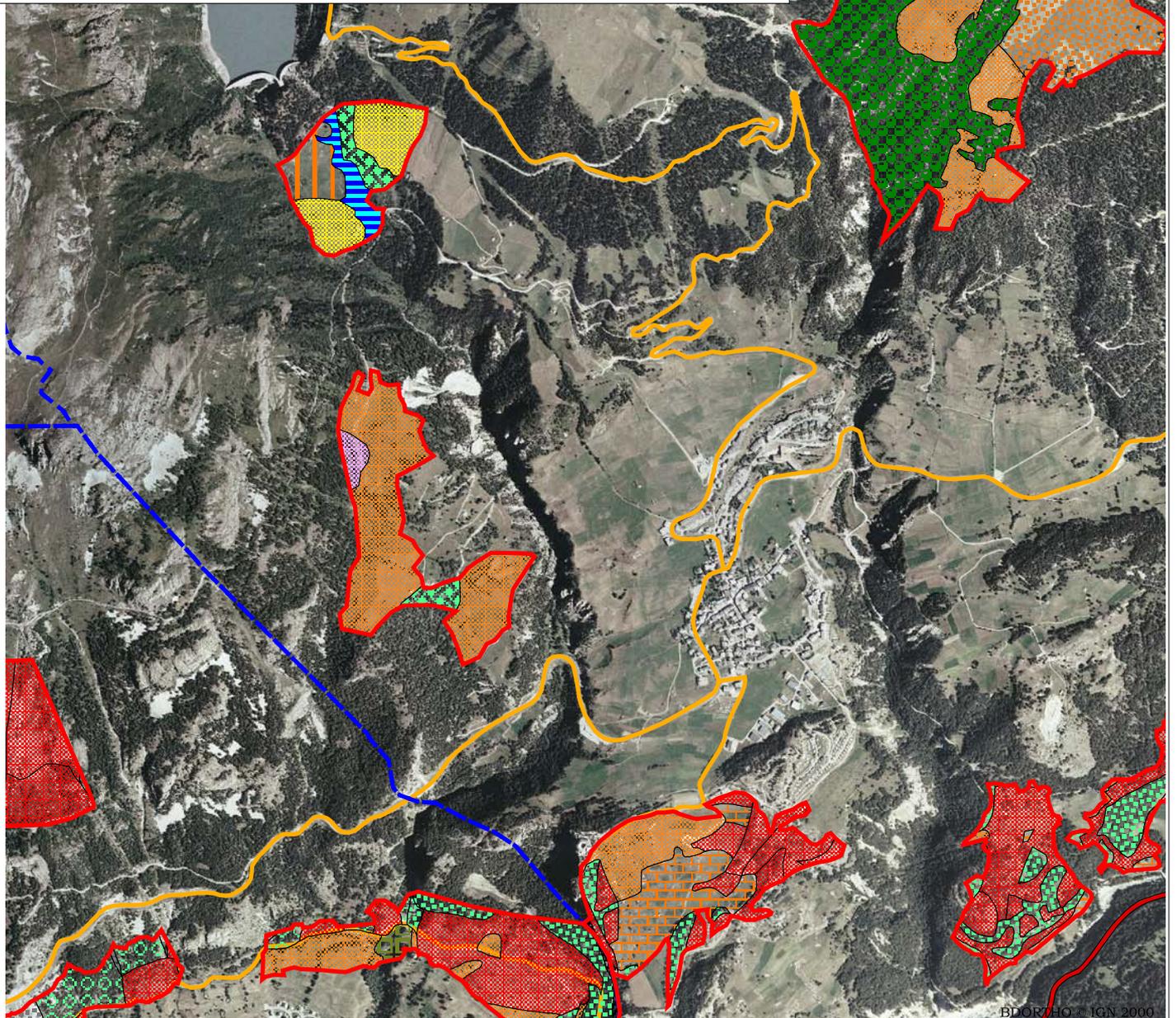
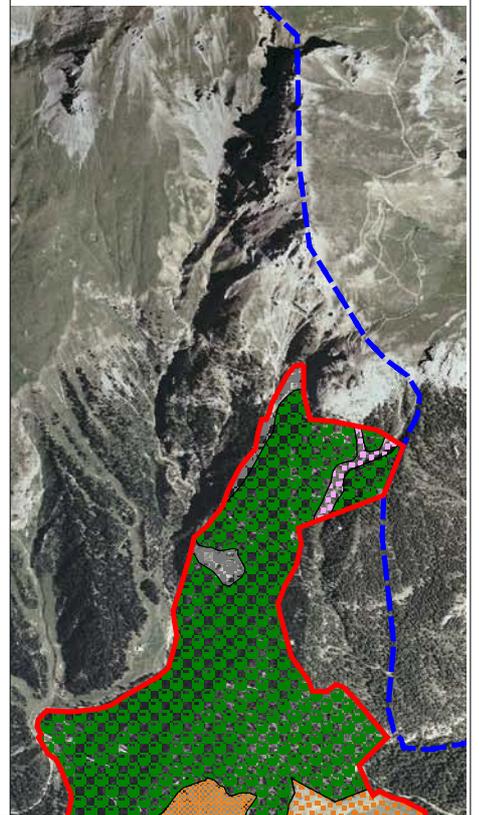
- 24.224 : Végétations ripicoles ligneuses à saules des rivières alpines (HIC)
- 54.23 : Tourbières basses à laïche de Davall (HIC)

- Réseau routier principal
- Route nationale
- Route départementale

90 0 90 Mètres 1:20000



Agence départementale Savoie, le 24/04/2008 (SIG-CF)





Zone Natura 2000 S38

Avrieux

Habitats naturels

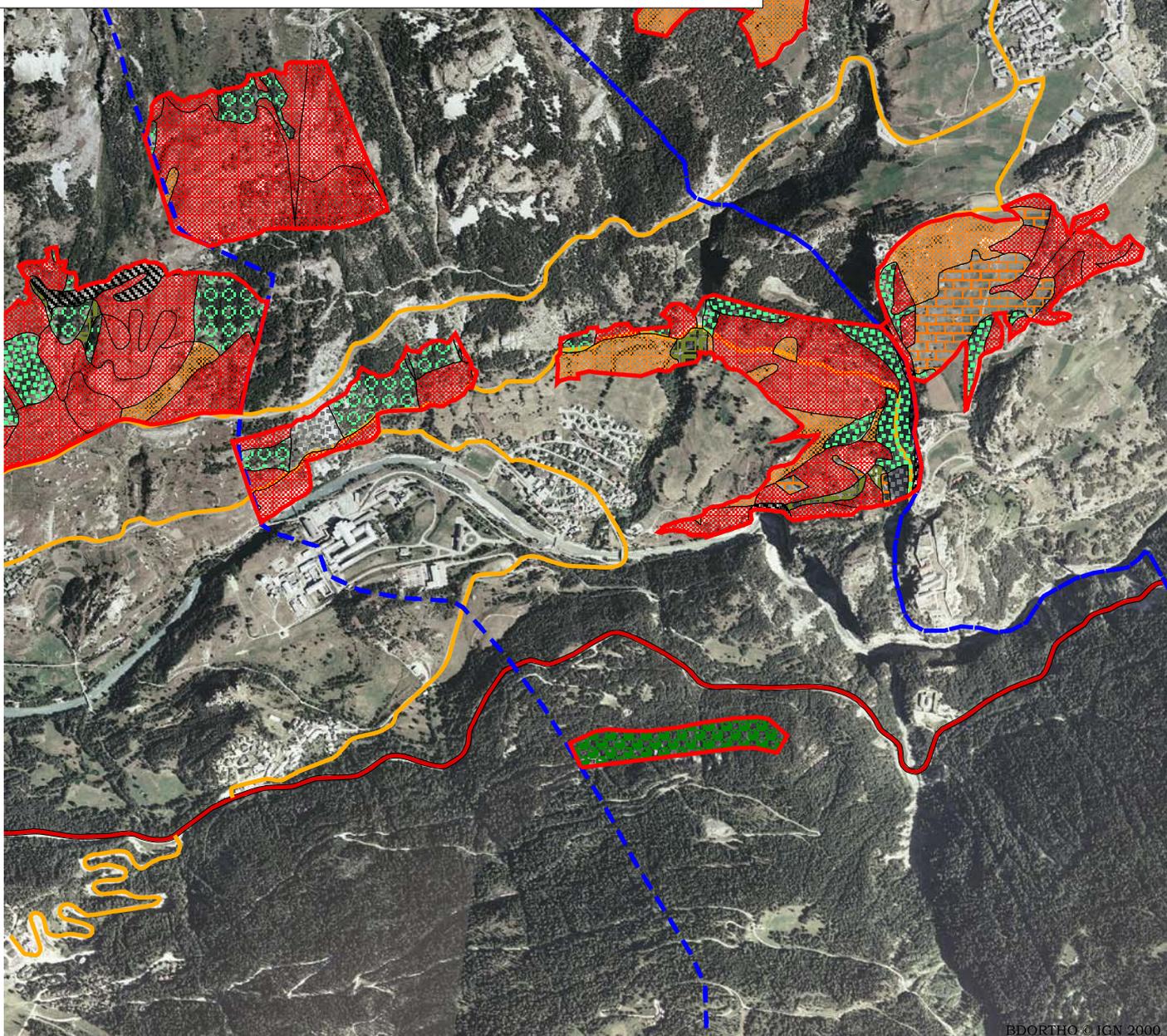
Données Parc national de la Vanoise
pour les secteurs de pelouses substeppiques

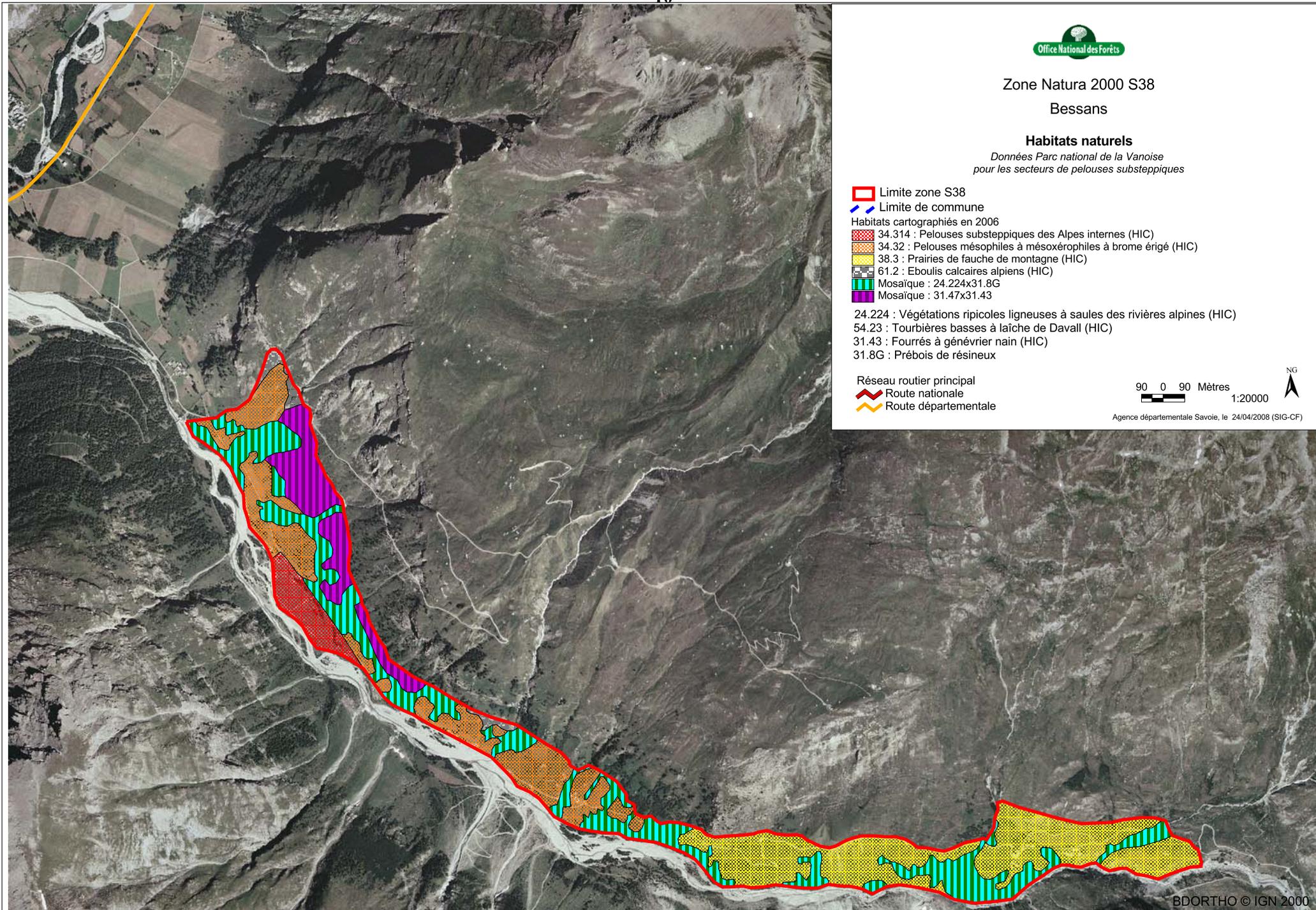
- Limite zone S38
- Limite de commune

Habitats cartographiés en 2006

- 31.812 : Fourrés mésoxérophiles à xérophiles à prunellier et troène
- 34.314 : Pelouses substeppiques des Alpes internes (HIC)
- 34.32 : Pelouses mésophiles à mésoxérophiles à brome érigé (HIC)
- 36.331 : Pelouses alpines thermophiles à fétuque paniculée
- 38.3 : Prairies de fauche de montagne (HIC)
- 41.D1 : Bois de tremble et de noisetier des Alpes internes
- 42.4212 : Forêts de pin à crochets mésophiles sur gypse et calcaire à bruyère des neiges (HIP)
- 42.53 : Forêts de pin sylvestre thermoxérophiles à ononis à feuilles rondes
- 42.54 : Forêts de pin sylvestre mésophiles à mésoxérophiles à bruyère des neiges
- 42.55 : Forêts de pin sylvestre steppiques acidiphiles à canche flexueuse
- 61.311 : Eboulis calcaires thermophiles à calamagrostide argentée (HIC)
- 62.151 : Falaises calcaires ensoleillées des Alpes (HIC)
- 62.2 : Falaises siliceuses pyrénéo-alpiennes (HIC)
- 82.2 : Cultures et prairies temporaires
- Mosaïque : 24.224x54.23
- 24.224 : Végétations ripicoles ligneuses à saules des rivières alpines (HIC)
- 54.23 : Tourbières basses à laîche de Davall (HIC)

- Réseau routier principal
- Route nationale
- Route départementale







Zone Natura 2000 S38

Bramans Ouest

Habitats naturels

Données Parc national de la Vanoise
pour les secteurs de pelouses substeppiques

-  Limite zone S38
-  Limite de commune

Habitats cartographiés en 2006

-  34.314 : Pelouses substeppiques des Alpes internes (HIC)
-  34.32 : Pelouses mésophiles à mésoxérophiles à brome érigé (HIC)
-  34.32* : Pelouses mésophiles à mésoxérophiles à brome érigé (secteur riche en molinie) (HIC)
-  42.4212 : Forêts de pin à crochets mésophiles sur gypse et calcaire à bruyère des neiges (HIP)
-  42.53 : Forêts de pin sylvestre thermoxérophiles à ononis à feuilles rondes
-  42.55 : Forêts de pin sylvestre steppiques acidiphiles à canche flexueuse
-  62.151 : Falaises calcaires ensoleillées des Alpes (HIC)
-  82.2 : Cultures et prairies temporaires

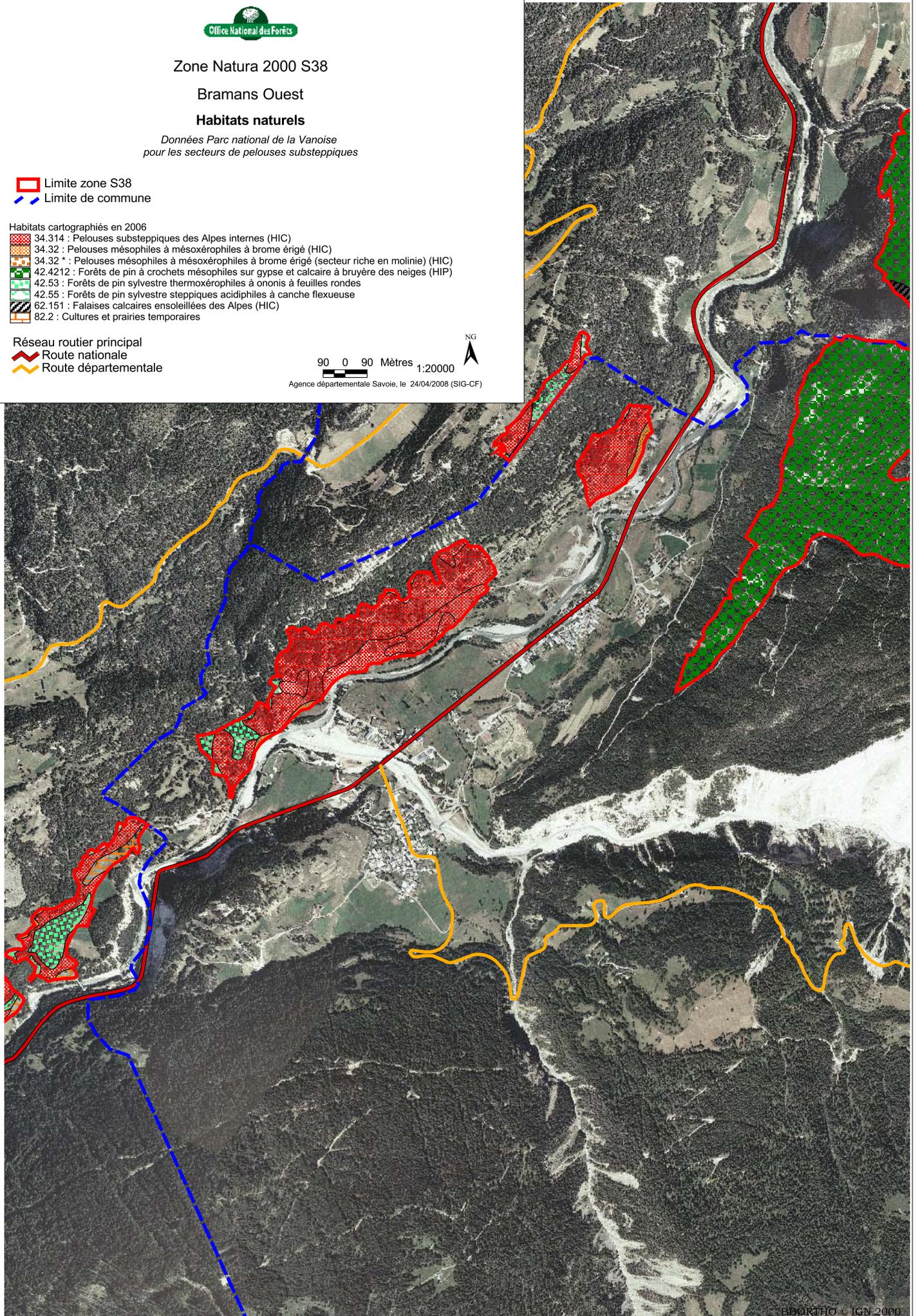
Réseau routier principal

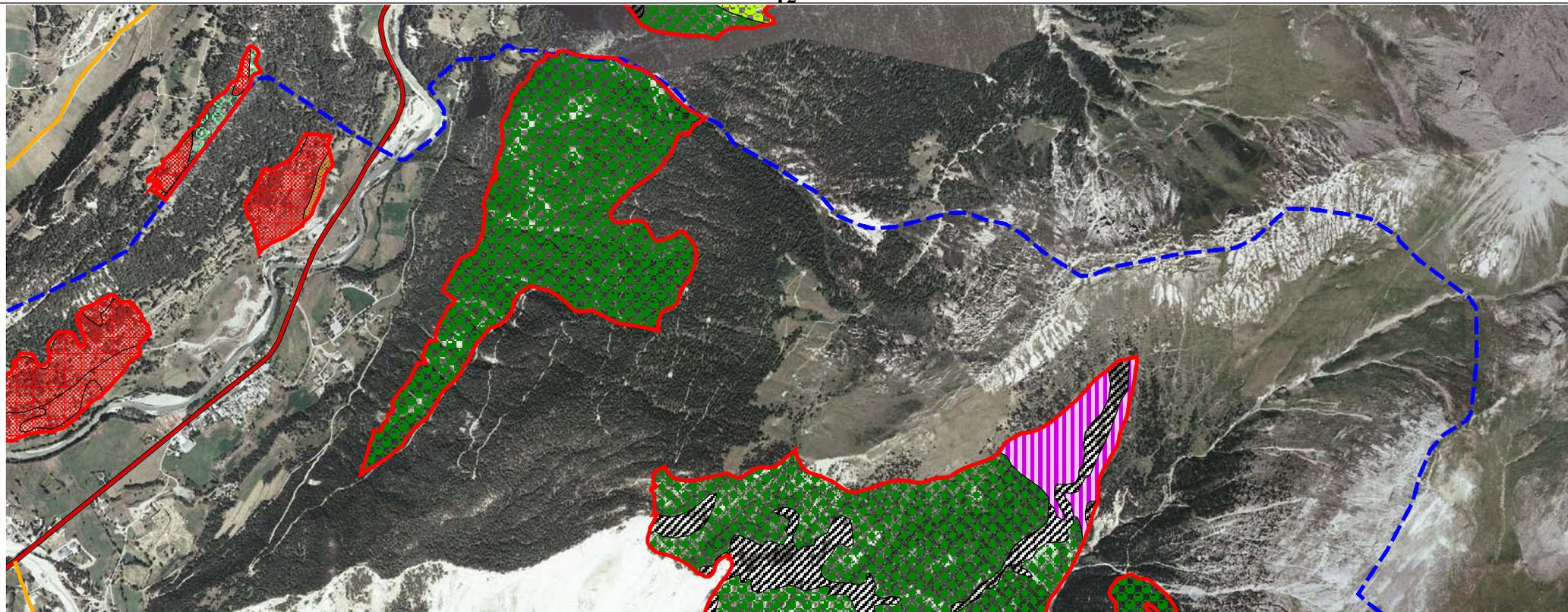
-  Route nationale
-  Route départementale

90 0 90 Mètres 1:20000



Agence départementale Savoie, le 24/04/2008 (SIG-CF)





Zone Natura 2000 S38

Bramans Est

Habitats naturels

*Données Parc national de la Vanoise
pour les secteurs de pelouses substeppiques*

-  Limite zone S38
-  Limite de commune

Habitats cartographiés en 2006

-  34.314 : Pelouses substeppiques des Alpes internes (HIC)
-  34.32 : Pelouses mésophiles à mésoxérophiles à brome érigé (HIC)
-  42.221 : Pessières montagnardes intra-alpines mésophiles (HIC)
-  42.4211 : Forêts de pin à crochets mésoxérophiles à xérophiles sur gypse et calcaire à raisin d'ours (HIP)
-  42.4212 : Forêts de pin à crochets mésophiles sur gypse et calcaire à bruyère des neiges (HIP)
-  42.55 : Forêts de pin sylvestre steppiques acidiphiles à canche flexueuse
-  62.151 : Falaises calcaires ensoleillées des Alpes (HIC)
-  Mosaïque : 31.47x36.4311 (HIC)
- 31.47 : Landes alpines à raisin d'ours (HIC)
- 36.4311 : Pelouses alpines xérophiles à mésoxérophiles à laïche toujours verte et séslerie bleutée (HIC)

-  Réseau routier principal
-  Route nationale
-  Route départementale



Agence départementale Savoie, le 24/04/2008 (SIG-CF)



Zone Natura 2000 S38
Lanslebourg Mont Cenis

Habitats naturels

Données Parc national de la Vanoise
pour les secteurs de pelouses substeppiques

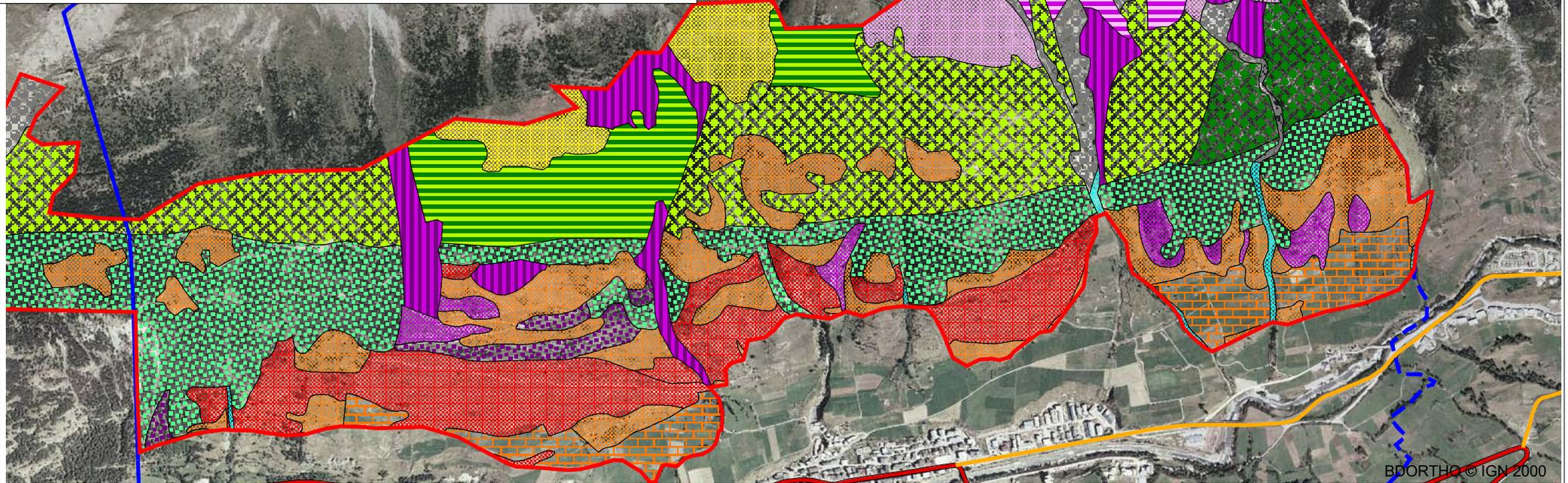
- Red line: Limite zone S38
- Blue dashed line: Limite de commune

Habitats cartographiés en 2006

- 31.47 : Landes alpines à raisin d'ours (HIC)
- 31.812 : Fourrés mésoxérophiles à xérophiles à prunellier et troène
- 34.314 : Pelouses substeppiques des Alpes internes (HIC)
- 34.32 : Pelouses mésophiles à mésoxérophiles à brome érigé (HIC)
- 36.331 : Pelouses alpines thermophiles à fétuque paniculée
- 38.3 : Prairies de fauche de montagne (HIC)
- 41.D1 : Bois de tremble et de noisetier des Alpes internes
- 42.214 : Pessières subalpines xérophiles à raisins d'ours (HIC)
- 42.4211 : Forêts de pin à crochets mésoxérophiles à xérophiles sur gypse et calcaire à raisin d'ours (HIP)
- 42.53 : Forêts de pin sylvestre thermoxérophiles à ononis à feuilles rondes
- 44.21 : Aulnaies blanches à calamagrostide bigarrée (HIP)
- 61.2 : Eboulis calcaires alpiens (HIC)
- 82.2 : Cultures et prairies temporaires
- Mosaïque : 31.47x31.43
- Mosaïque : 31.47x36.331
- Mosaïque : 42.214x31.47x31.43
- 24.224 : Végétations ripicoles ligneuses à saules des rivières alpines (HIC)
- 54.23 : Tourbières basses à laïche de Davall (HIC)
- 31.43 : Fourrés à génévrier nain (HIC)
- 31.8G : Prébois de résineux



Agence départementale Savoie, le 24/04/2008 (SIG-CF)





Zone Natura 2000 S38

Lanslevillard

Habitats naturels

Données Parc national de la Vanoise
pour les secteurs de pelouses substeppiques

- Limite zone S38
- Limite de commune

Habitats cartographiés en 2006

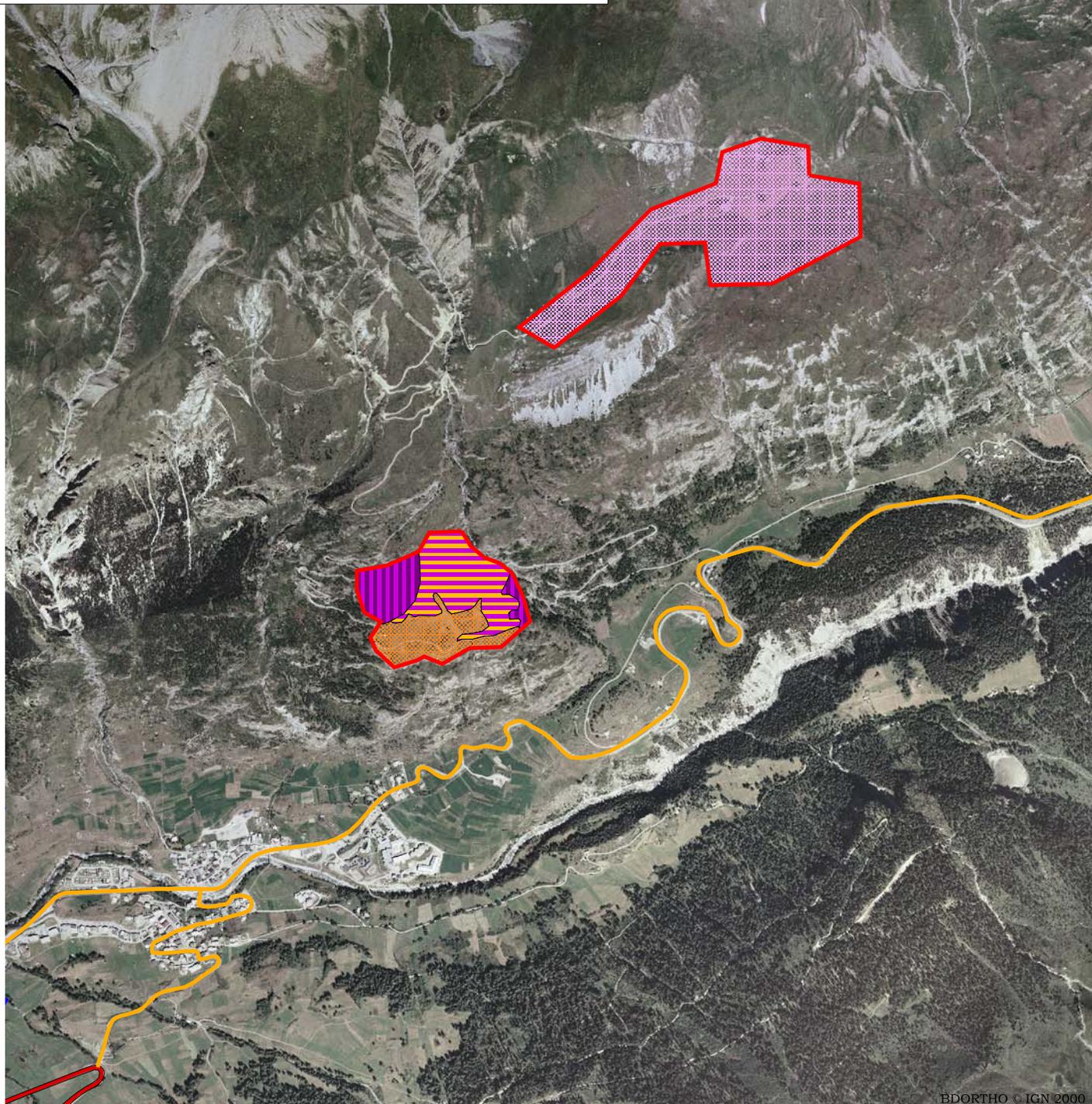
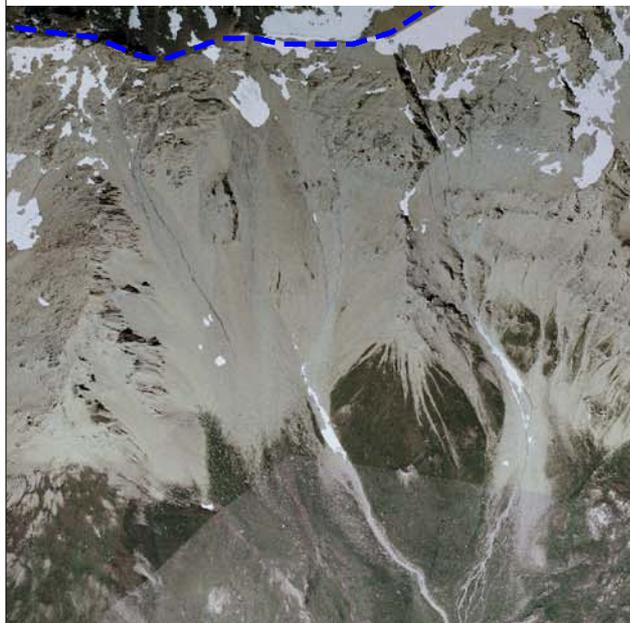
- 31.47 : Landes alpines à raisin d'ours (HIC)
- 34.32 : Pelouses mésophiles à mésoxérophiles à brome érigé (HIC)
- 36.331 : Pelouses alpines thermophiles à fétuque paniculée
- Mosaïque : 31.47x31.43
- Mosaïque : 31.47x34.32
- 31.43 : Fourrés à genévrier nain (HIC)
- 24.224 : Végétations ripicoles ligneuses à saules des rivières alpines (HIC)
- 54.23 : Tourbières basses à laïche de Davall (HIC)

- #### Réseau routier principal
- Route nationale
 - Route départementale

90 0 90 Mètres 1:20000



Agence départementale Savoie, le 24/04/2008 (SIG-CF)





Zone Natura 2000 S38

Sollières-Sardières

Habitats naturels

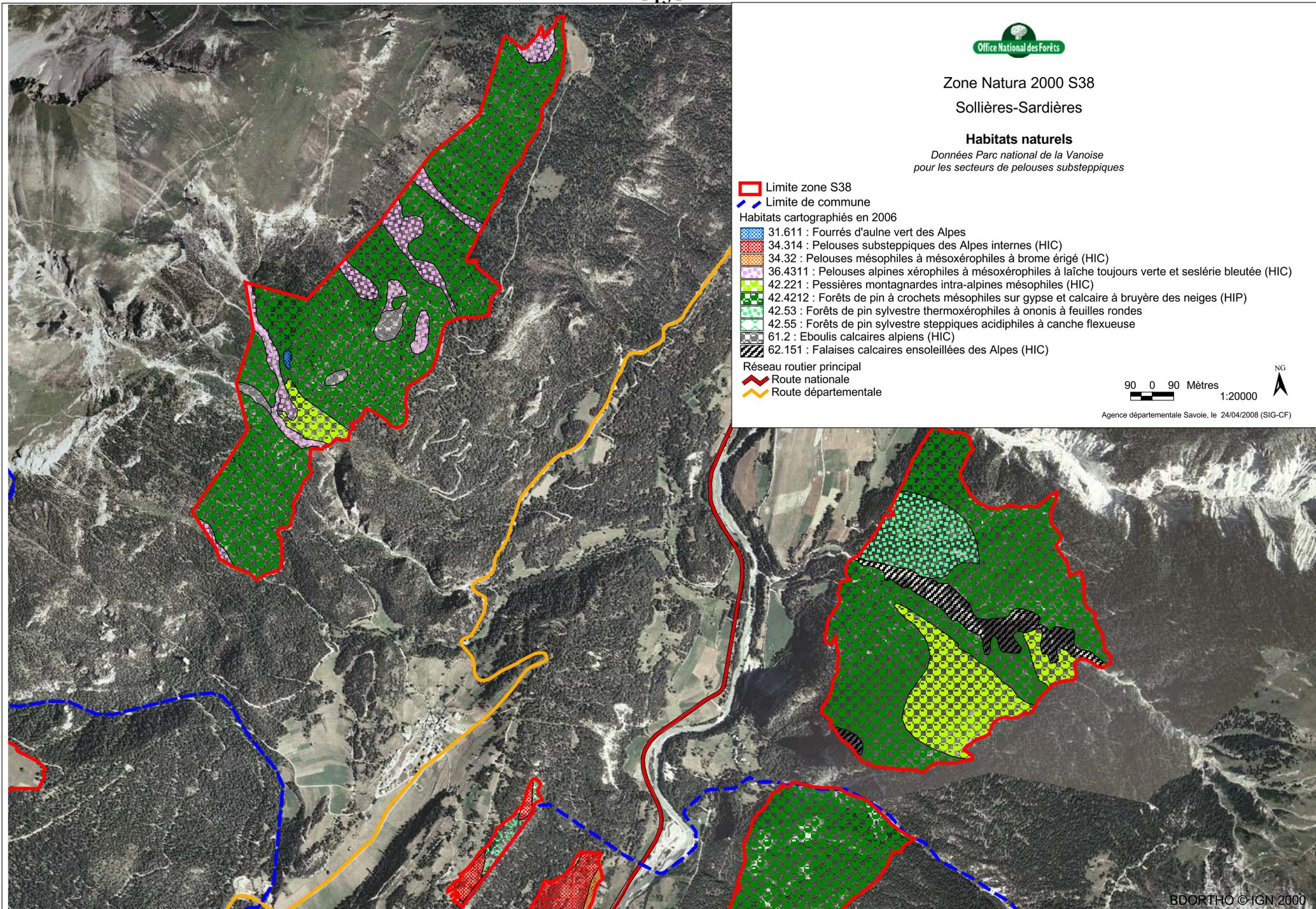
Données Parc national de la Vanoise
pour les secteurs de pelouses subalpines

- Limite zone S38
- Limite de commune
- Habitats cartographiés en 2006
- 31.611 : Fourrés d'aulne vert des Alpes
- 34.314 : Pelouses subalpines des Alpes internes (HIC)
- 34.32 : Pelouses mésophiles à mésoxérophiles à brome érigé (HIC)
- 36.4311 : Pelouses alpines xérophiles à mésoxérophiles à laïche toujours verte et seslière bleutée (HIC)
- 42.221 : Pessières montagnardes intra-alpines mésophiles (HIC)
- 42.4212 : Forêts de pin à crochets mésophiles sur gypse et calcaire à bruyère des neiges (HIP)
- 42.53 : Forêts de pin sylvestre thermoxérophiles à ononis à feuilles rondes
- 42.55 : Forêts de pin sylvestre steppiques acidiphiles à canche flexueuse
- 61.2 : Eboulis calcaires alpiens (HIC)
- 62.151 : Falaises calcaires ensoleillées des Alpes (HIC)
- Réseau routier principal
- Route nationale
- Route départementale

90 0 90 Mètres 1:20000



Agence départementale Savoie, le 24/04/2008 (SIG-CF)





Zone Natura 2000 S38

Termignon

Habitats naturels

Données Parc national de la Vanoise
pour les secteurs de pelouses substeppiques

- Limite zone S38
- Limite de commune

Habitats cartographiés en 2006

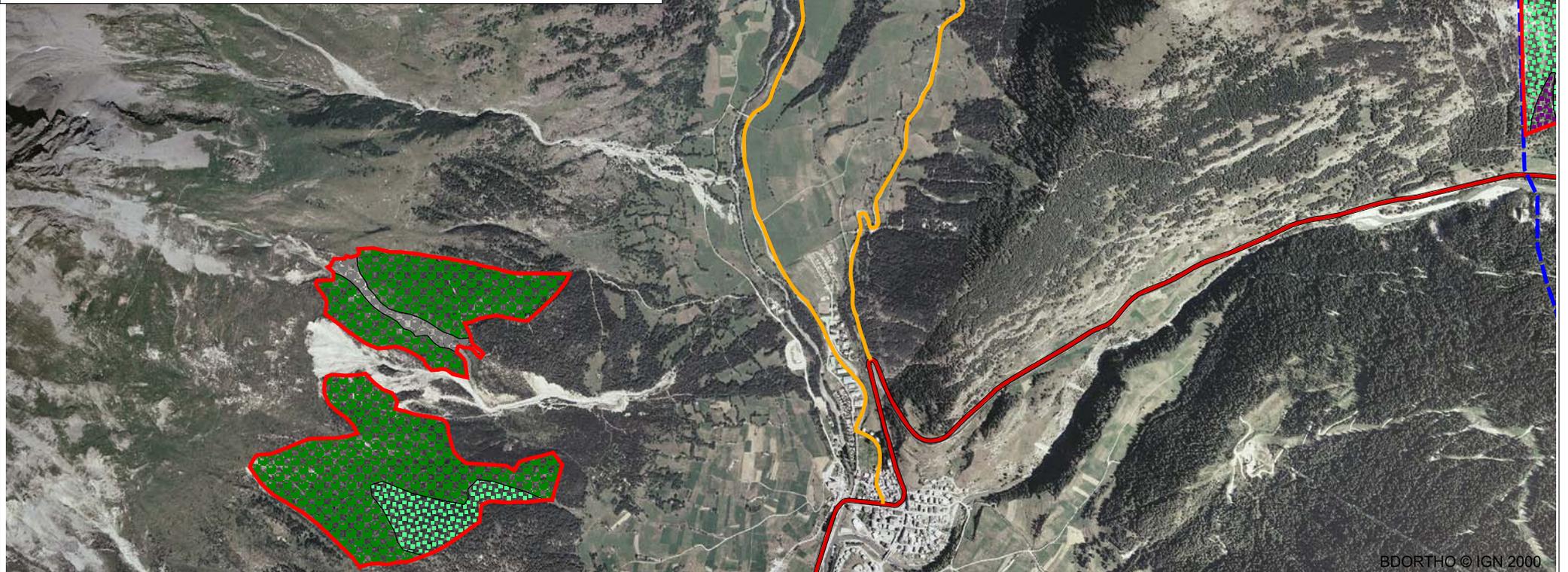
- 31.812 : Fourrés mésoxérophiles à xérophiles à prunellier et troène
- 34.314 : Pelouses substeppiques des Alpes internes (HIC)
- 34.32 : Pelouses mésophiles à mésoxérophiles à brome érigé (HIC)
- 36.331 : Pelouses alpines thermophiles à fétuque paniculée
- 36.4311 : Pelouses alpines xérophiles à mésoxérophiles à laïche toujours verte et seslérie bleutée (HIC)
- 41.D1 : Bois de tremble et de noisetier des Alpes internes
- 42.214 : Pessières subalpines xérophiles à raisins d'ours (HIC)
- 42.4212 : Forêts de pin à crochets mésophiles sur gypse et calcaire à bruyère des neiges (HIP)
- 42.53 : Forêts de pin sylvestre thermoxérophiles à ononis à feuilles rondes
- 44.21 : Aulnaies blanches à calamagrostide bigarrée (HIP)
- 61.2 : Eboulis calcaires alpiens (HIC)

- Réseau routier principal
- Route nationale
- Route départementale

90 0 90 Mètres 1:20000



Agence départementale Savoie, le 24/04/2008 (SIG-CF)





Zone Natura 2000 S38

Villarodin-Bourget

Habitats naturels

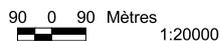
Données Parc national de la Vanoise
pour les secteurs de pelouses substeppiques

- Limite zone S38
- Limite de commune

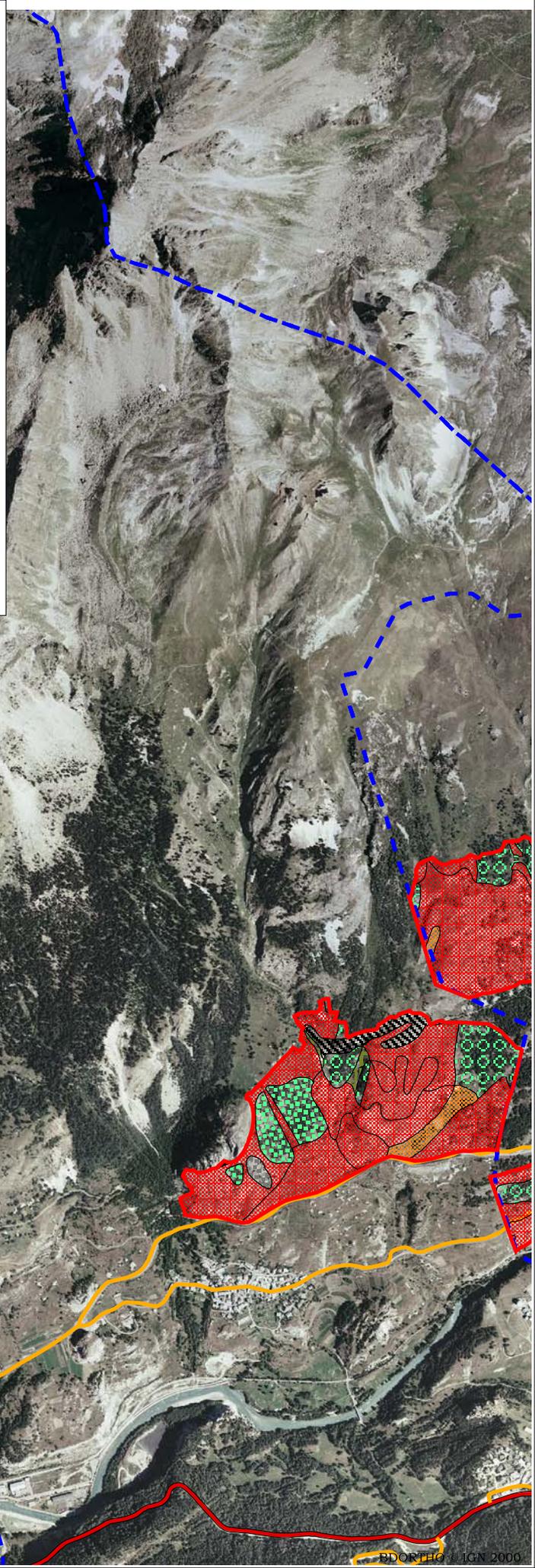
Habitats cartographiés en 2006

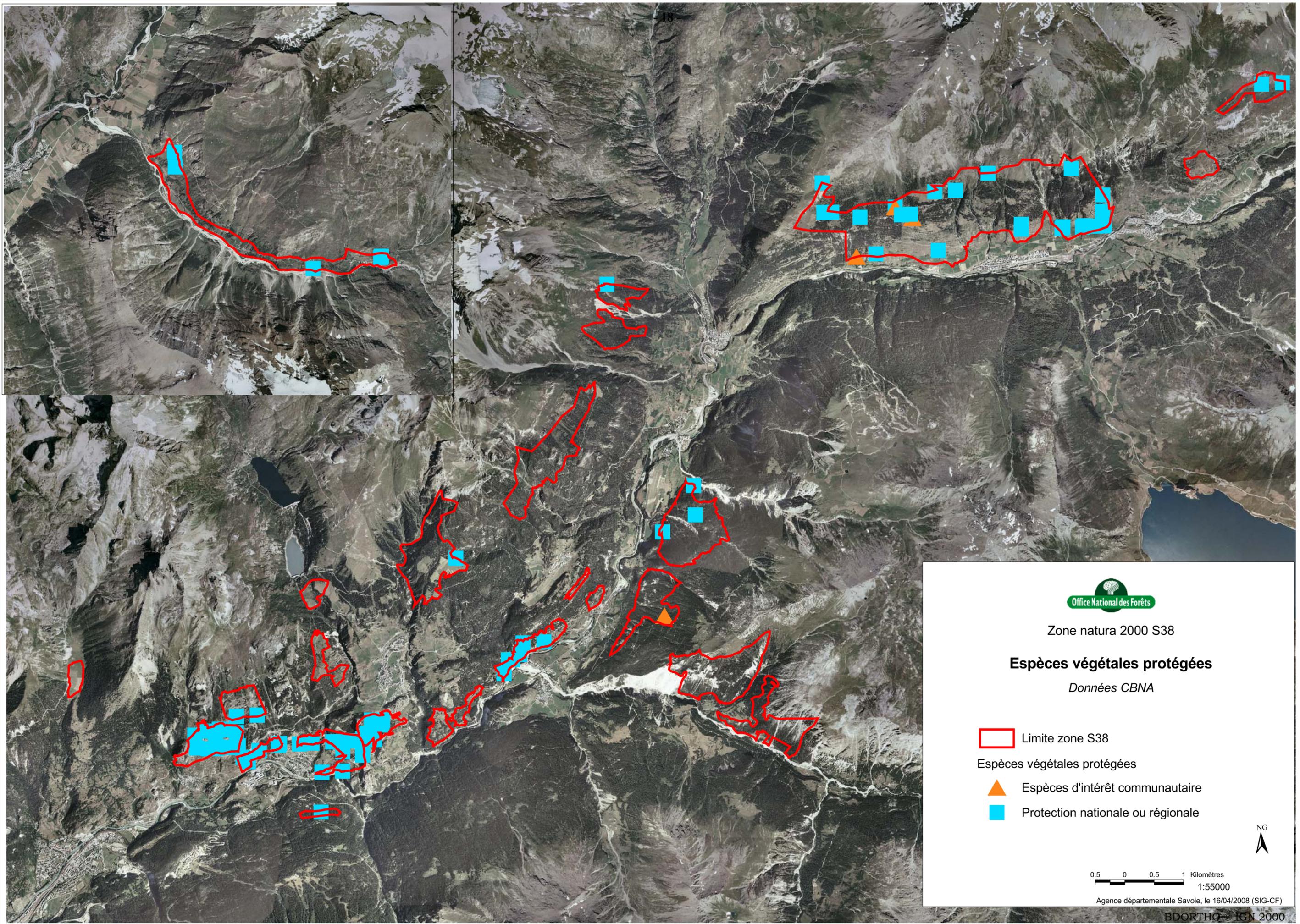
- 31.812 : Fourrés mésoxérophiles à xérophiles à prunellier et troène
- 34.314 : Pelouses substeppiques des Alpes internes (HIC)
- 34.32 : Pelouses mésophiles à mésoxérophiles à brome érigé (HIC)
- 36.331 : Pelouses alpines thermophiles à fétuque paniculée
- 38.3 : Prairies de fauche de montagne (HIC)
- 41.D1 : Bois de tremble et de noisetier des Alpes internes
- 42.53 : Forêts de pin sylvestre thermoxérophiles à ononis à feuilles rondes
- 42.55 : Forêts de pin sylvestre steppiques acidiphiles à canche flexueuse
- 61.311 : Eboulis calcaires thermophiles à calamagrostide argentée (HIC)
- 62.151 : Falaises calcaires ensoleillées des Alpes (HIC)
- 62.2 : Falaises siliceuses pyrénéo-alpiennes (HIC)

- Réseau routier principal
- Route nationale
- Route départementale



Agence départementale Savoie, le 24/04/2008 (SIG-CF)





Zone natura 2000 S38

Espèces végétales protégées

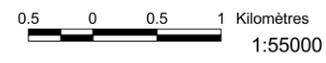
Données CBNA

 Limite zone S38

Espèces végétales protégées

 Espèces d'intérêt communautaire

 Protection nationale ou régionale



Agence départementale Savoie, le 16/04/2008 (SIG-CF)

BDORTHO © IGN 2000

Cartes des pratiques agricoles

Cartes classées par commune (ordre alphabétique).

Carte des pratiques agricoles – Aussois	20
Carte des pratiques agricoles – Avrieux	21
Carte des pratiques agricoles – Bessans	22
Carte des pratiques agricoles – Bramans	23
Carte des pratiques agricoles – Lanslebourg-Mont Cenis	24
Carte des pratiques agricoles – Lanslevillard	25
Carte des pratiques agricoles – Sollières-Sardières	26
Carte des pratiques agricoles – Termignon	27
Carte des pratiques agricoles – Villarodin-Bourget	28



Zone Natura 2000 S38

Aussois

Pratiques agricoles

Données du Parc national de la Vanoise
et Chambre d'agriculture

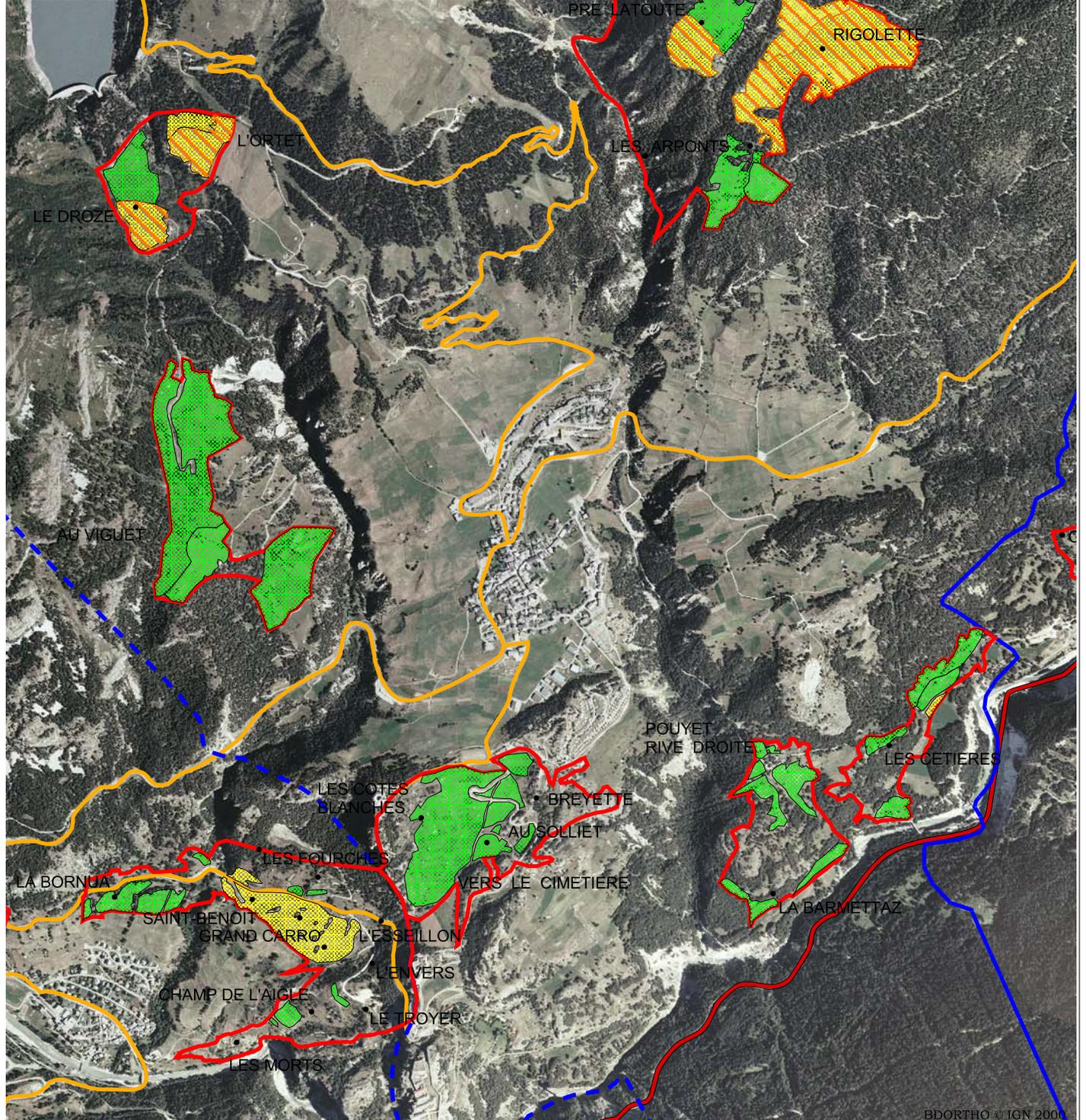
-  Limite zone S38
-  Limite de commune
-  Zonage MAET "Prairies de fauche de Haute-Maurienne"
-  Pratiques agricoles (données Chambre d'agriculture)
-  fauche
-  pâturage
-  Réseau routier principal
-  Route nationale
-  Route départementale

90 0 90 Mètres

1:20000



Agence départementale Savoie, le 24/04/2008 (SIG-CF)





Zone Natura 2000 S38

Avrieux

Pratiques agricoles

Données du Parc national de la Vanoise
et Chambre d'agriculture

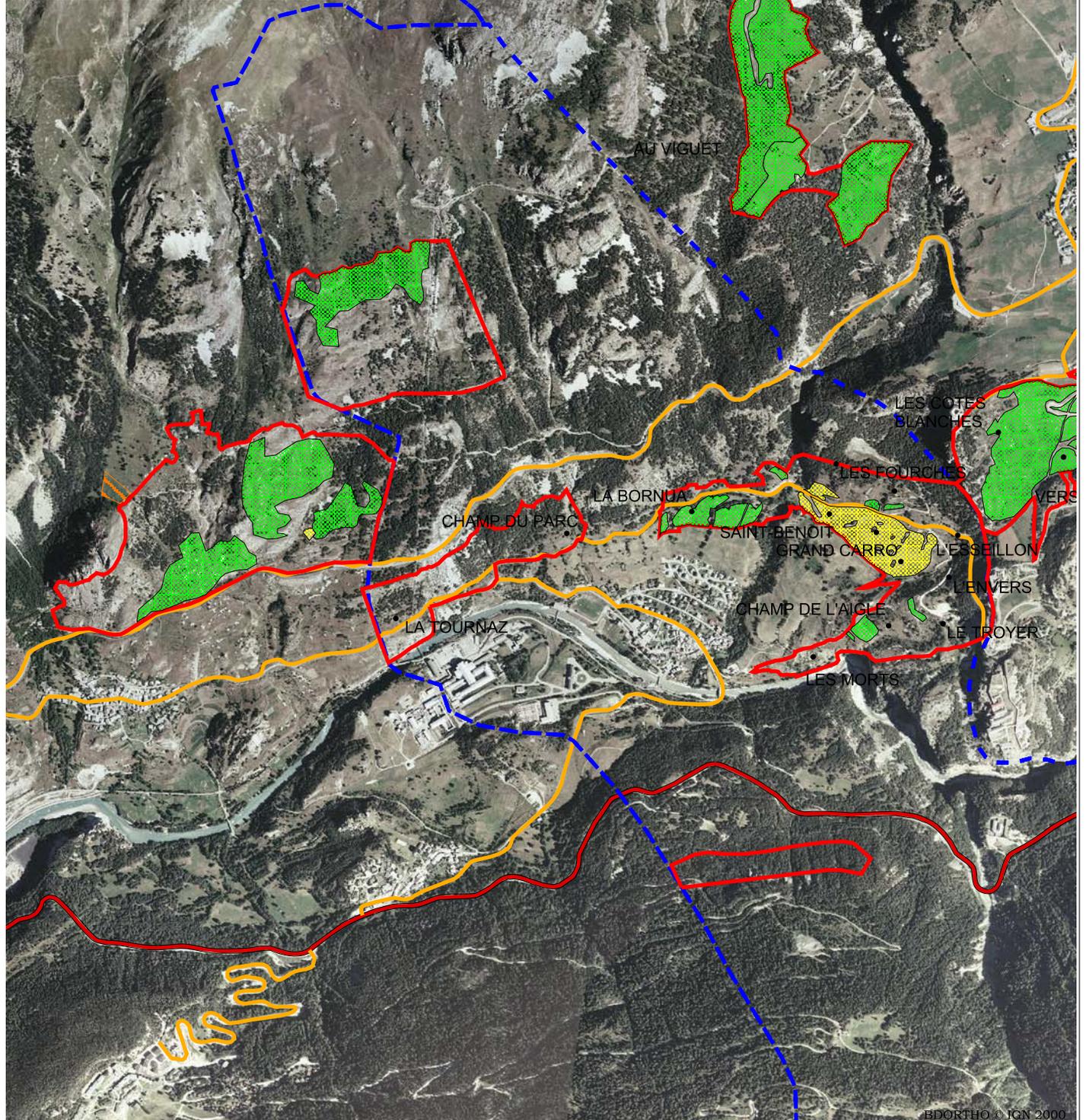
-  Limite zone S38
-  Limite de commune
-  Zonage MAET "Prairies de fauche de Haute-Maurienne"
-  Pratiques agricoles (données Chambre d'agriculture)
-  fauche
-  pâturage
-  Réseau routier principal
-  Route nationale
-  Route départementale

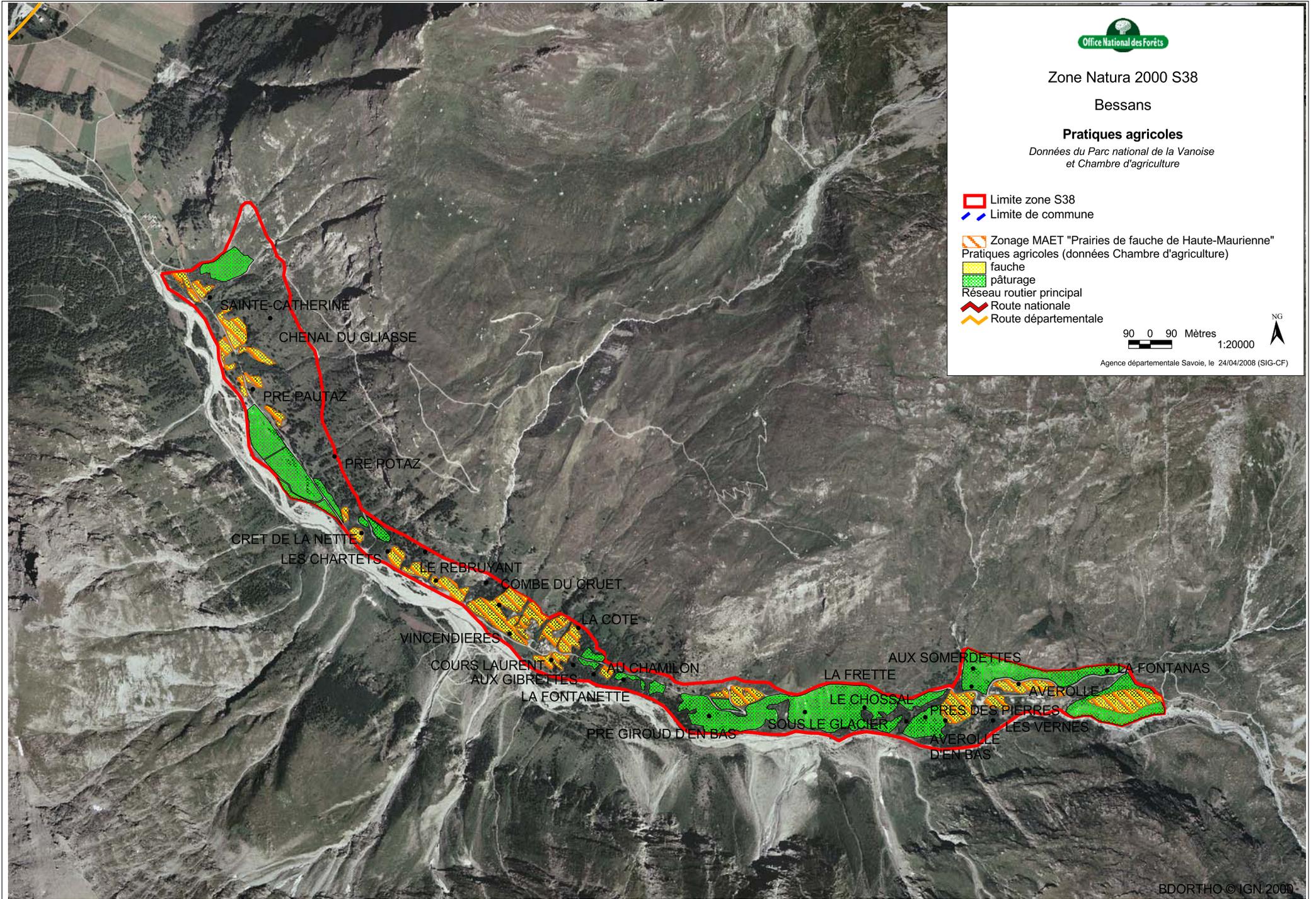
90 0 90 Mètres

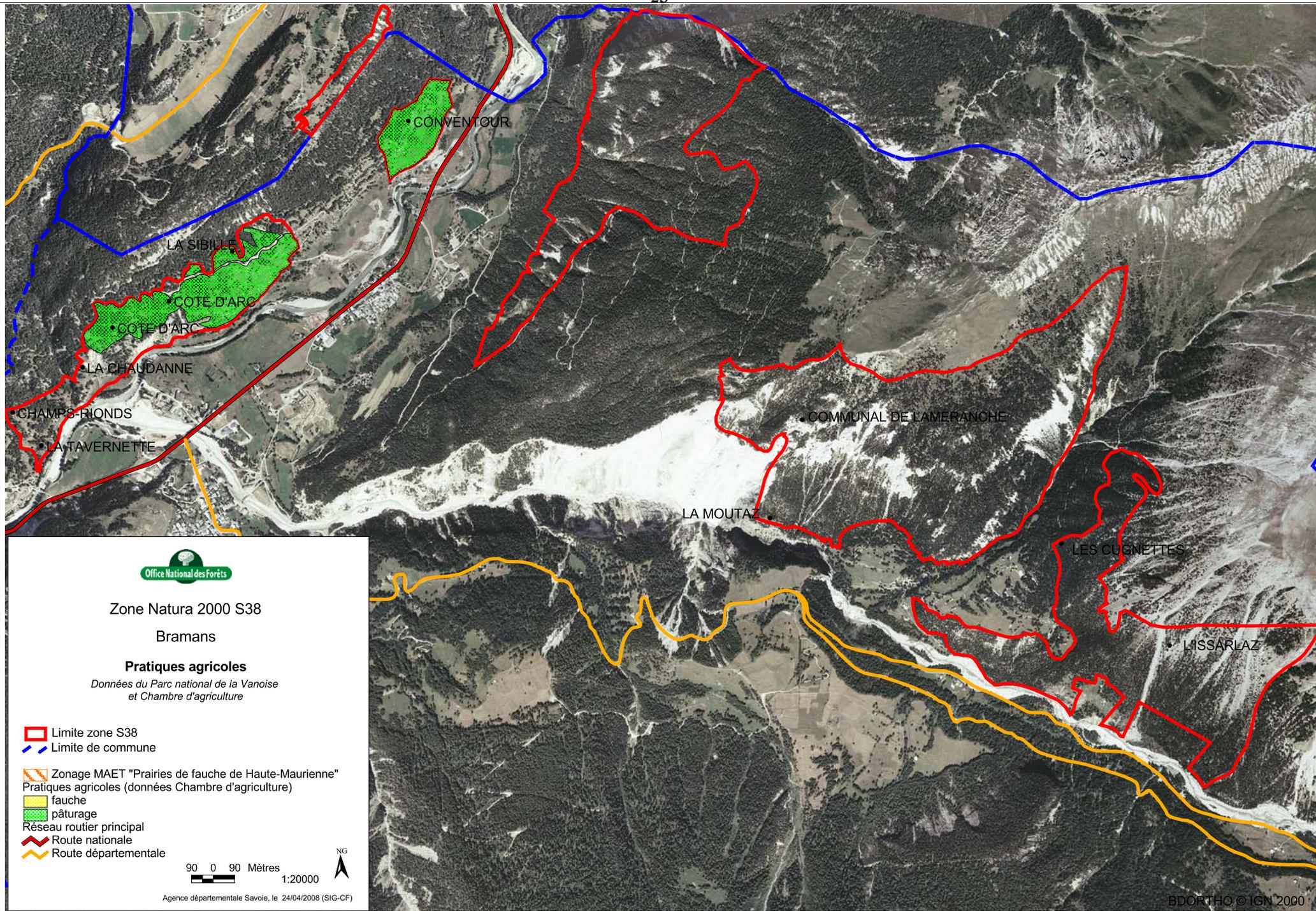
1:20000



Agence départementale Savoie, le 24/04/2008 (SIG-CF)







Zone Natura 2000 S38
Bramans

Pratiques agricoles

Données du Parc national de la Vanoise
et Chambre d'agriculture

- Limite zone S38
- Limite de commune
- Zonage MAET "Prairies de fauche de Haute-Maurienne"
- Pratiques agricoles (données Chambre d'agriculture)
 - fauche
 - pâturage
- Réseau routier principal
 - Route nationale
 - Route départementale

90 0 90 Mètres
1:20000



Agence départementale Savoie, le 24/04/2008 (SIG-CF)



Zone Natura 2000 S38

Lanslebourg

Pratiques agricoles

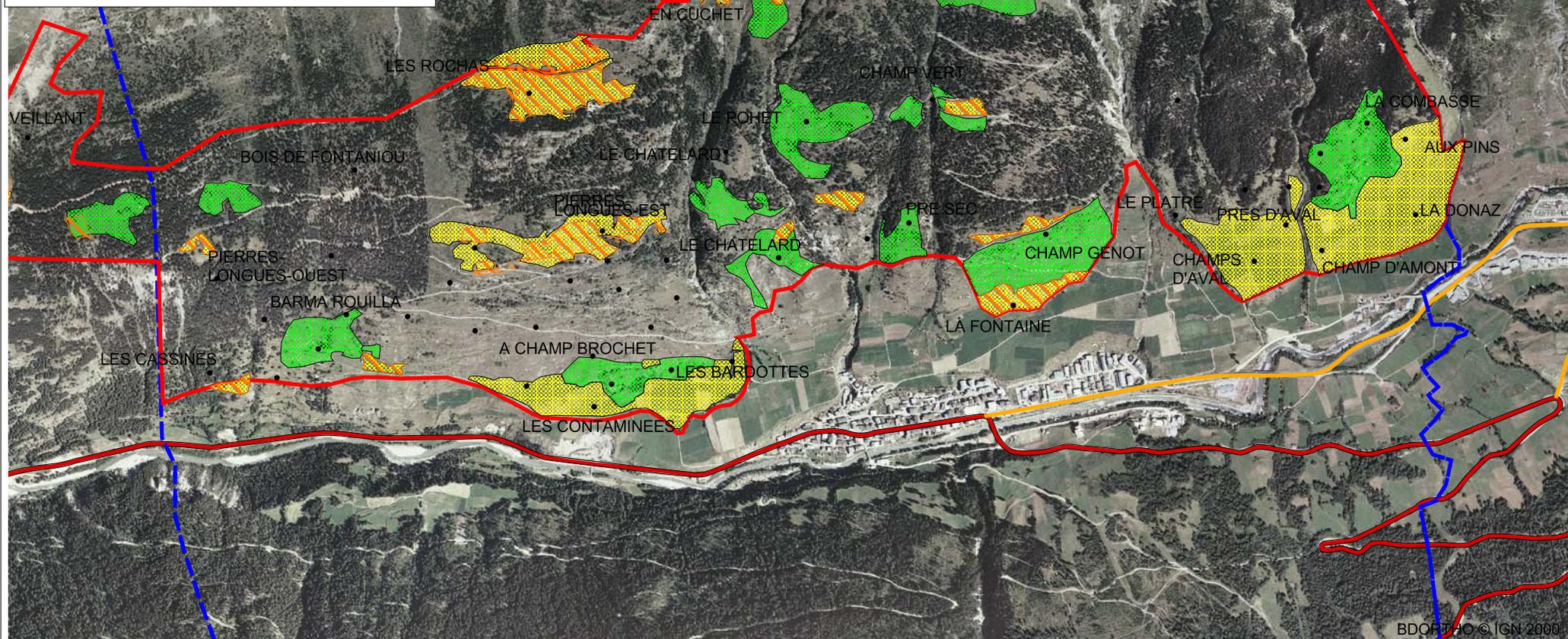
Données du Parc national de la Vanoise
et Chambre d'agriculture

-  Limite zone S38
-  Limite de commune
-  Zonage MAET "Prairies de fauche de Haute-Maurienne"
-  fauche
-  pâturage
-  Réseau routier principal
-  Route nationale
-  Route départementale

90 0 90 Mètres
1:20000



Agence départementale Savoie, le 24/04/2008 (SIG-CF)





Zone Natura 2000 S38

Lanslevillard

Pratiques agricoles

Données du Parc national de la Vanoise
et Chambre d'agriculture

- Limite zone S38
- Limite de commune

Zonage MAET "Prairies de fauche de Haute-Maurienne"
Pratiques agricoles (données Chambre d'agriculture)

fauche

pâturage

Réseau routier principal

Route nationale

Route départementale

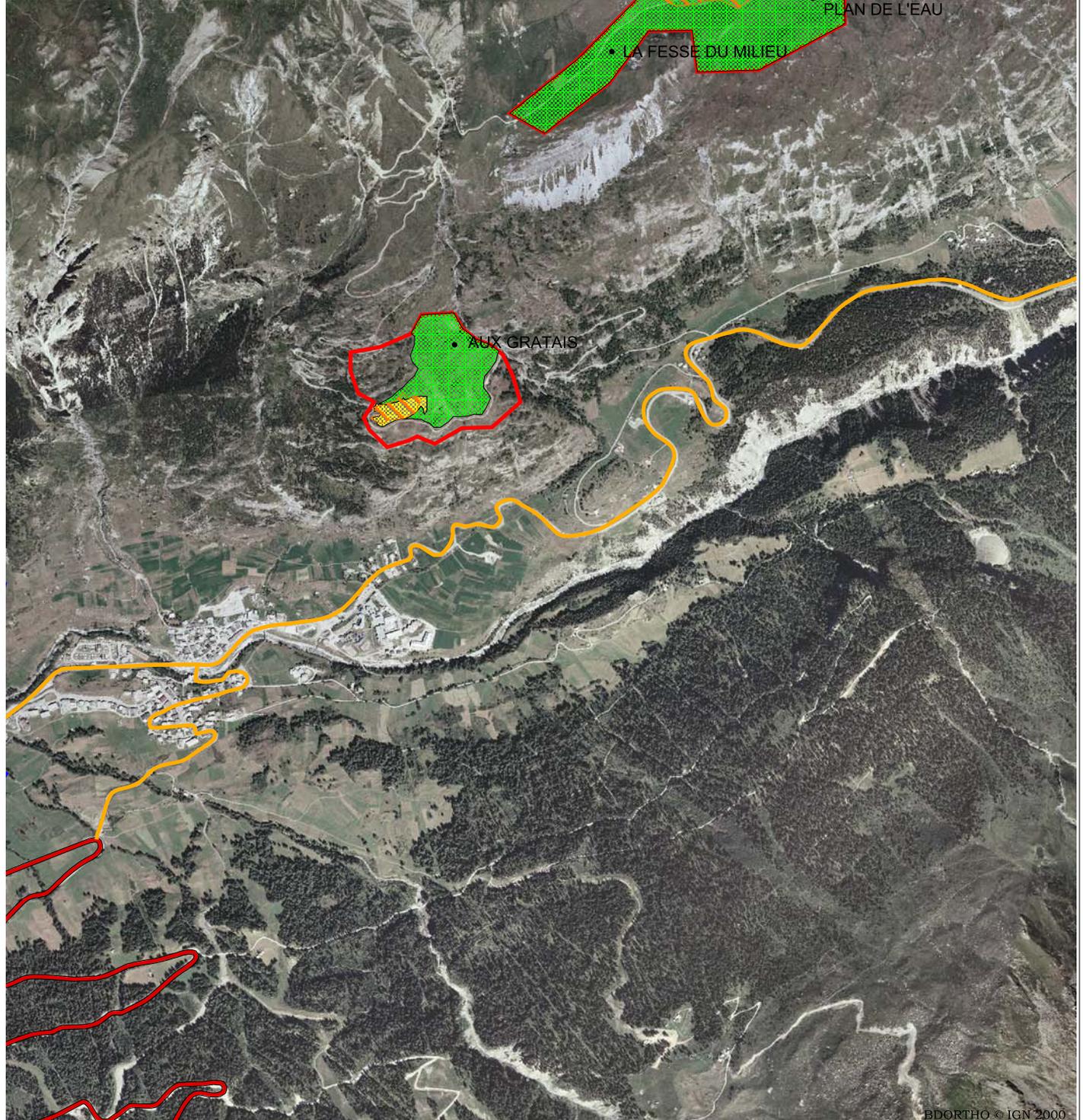
90 0 90 Mètres



1:20000



Agence départementale Savoie, le 24/04/2008 (SIG-CF)





Zone Natura 2000 S38

Sollières-Sardières

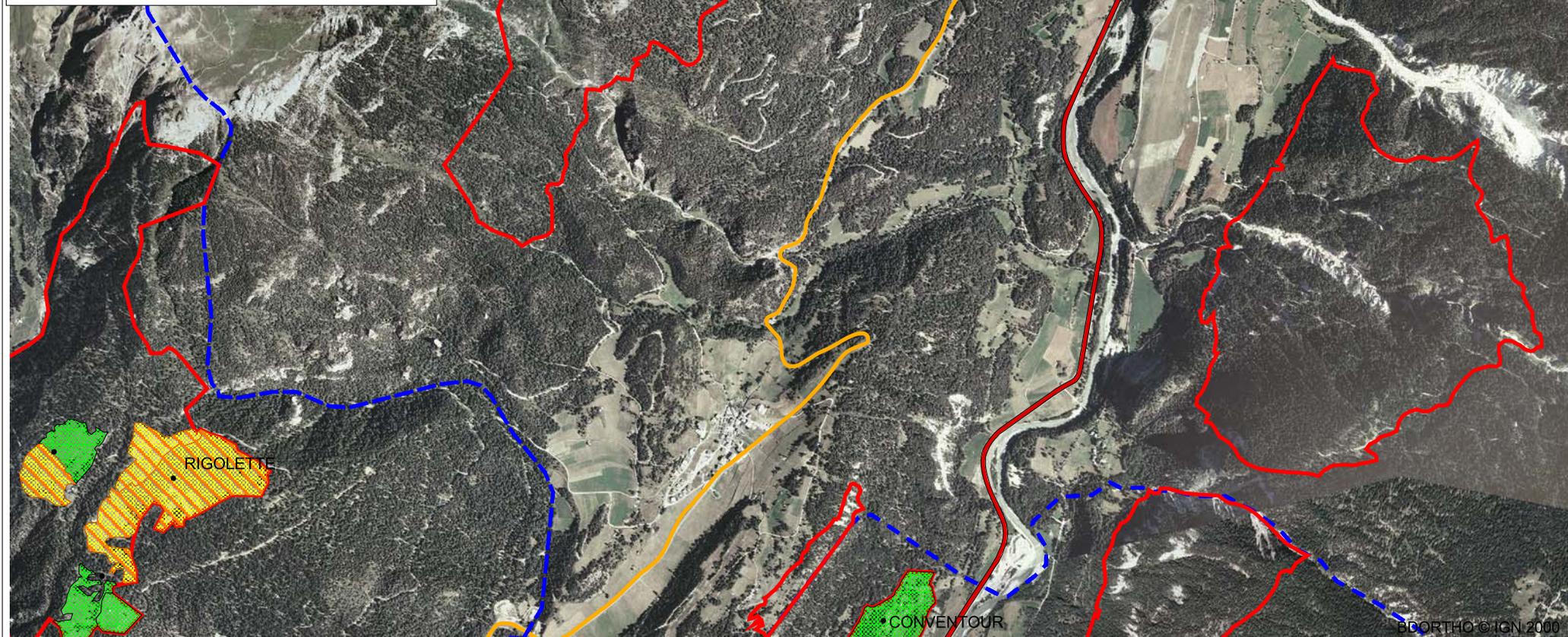
Pratiques agricoles

Données du Parc national de la Vanoise
et Chambre d'agriculture

-  Limite zone S38
-  Limite de commune
-  Zonage MAET "Prairies de fauche de Haute-Maurienne"
-  Pratiques agricoles (données Chambre d'agriculture)
-  fauche
-  pâturage
-  Réseau routier principal
-  Route nationale
-  Route départementale

90 0 90 Mètres 1:20000 

Agence départementale Savoie, le 24/04/2008 (SIG-CF)





Zone Natura 2000 S38

Termignon

Pratiques agricoles

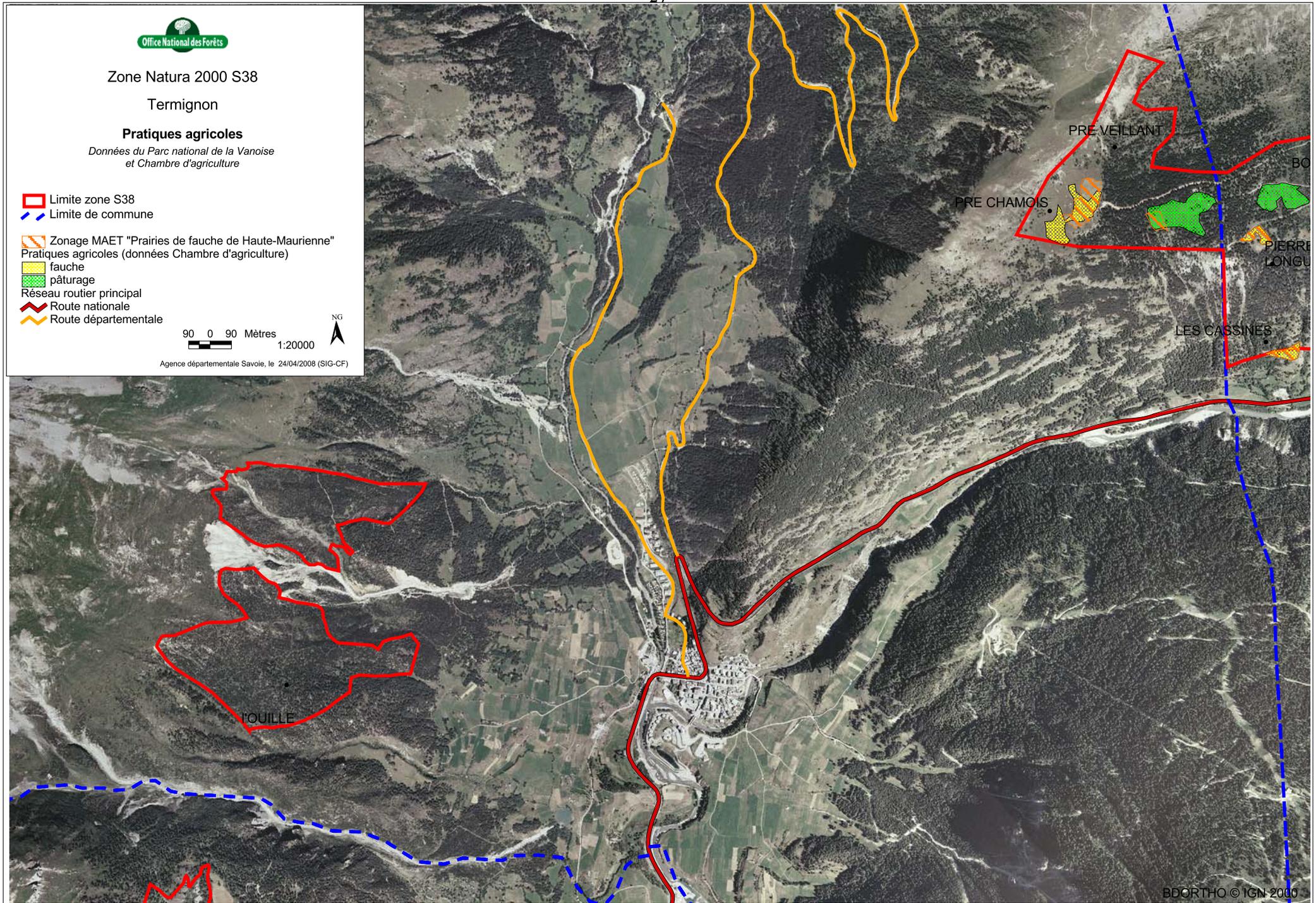
Données du Parc national de la Vanoise
et Chambre d'agriculture

-  Limite zone S38
-  Limite de commune
-  Zonage MAET "Prairies de fauche de Haute-Maurienne"
-  fauche
-  pâturage
-  Réseau routier principal
-  Route nationale
-  Route départementale

90 0 90 Mètres
1:20000



Agence départementale Savoie, le 24/04/2008 (SIG-CF)





Zone Natura 2000 S38

Villarodin-Bourget

Pratiques agricoles

Données du Parc national de la Vanoise
et Chambre d'agriculture

-  Limite zone S38
-  Limite de commune
-  Zonage MAET "Prairies de fauche de Haute-Maurienne"
- Pratiques agricoles (données Chambre d'agriculture)**
-  fauche
-  pâturage
- Réseau routier principal
-  Route nationale
-  Route départementale

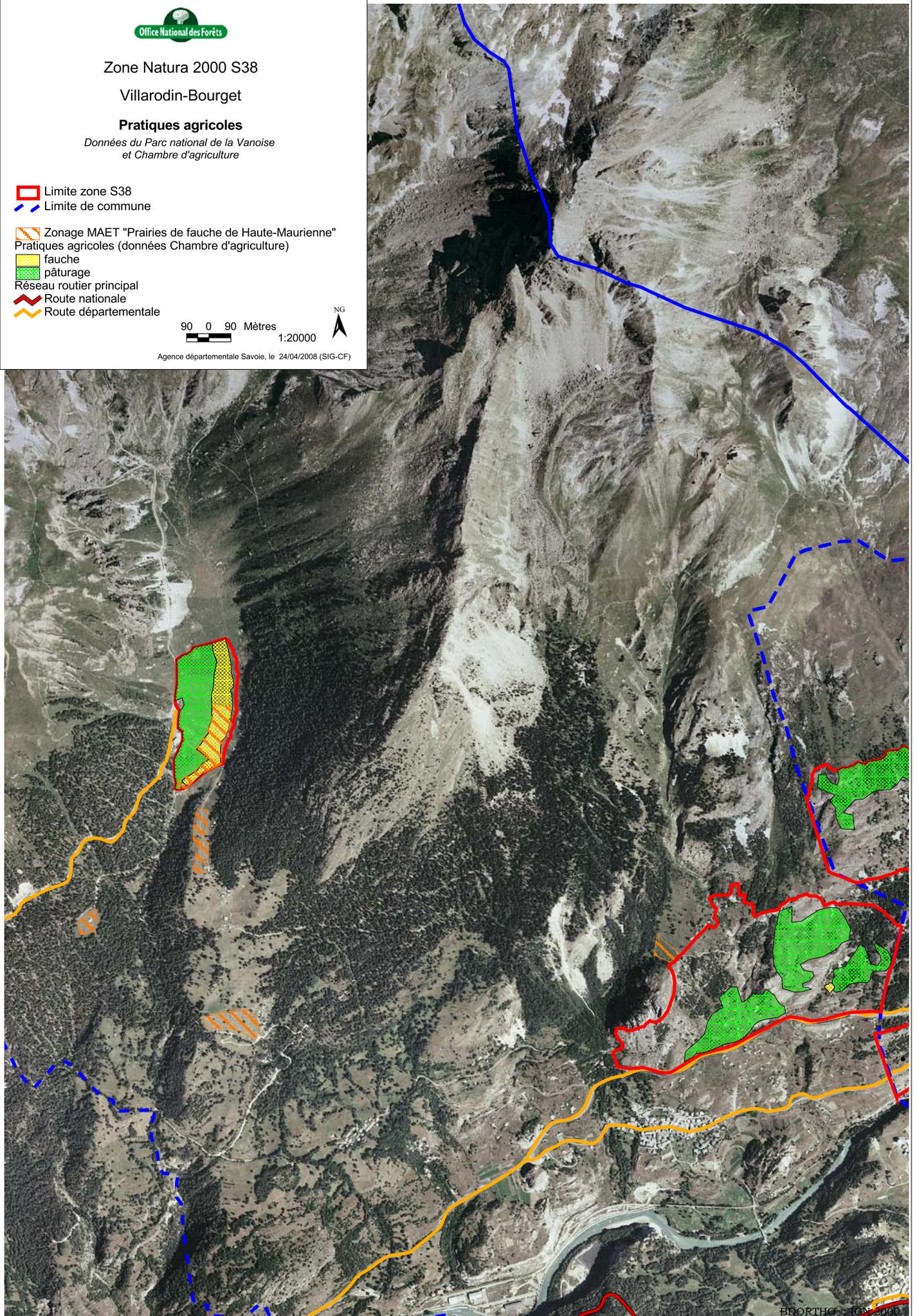
90 0 90 Mètres

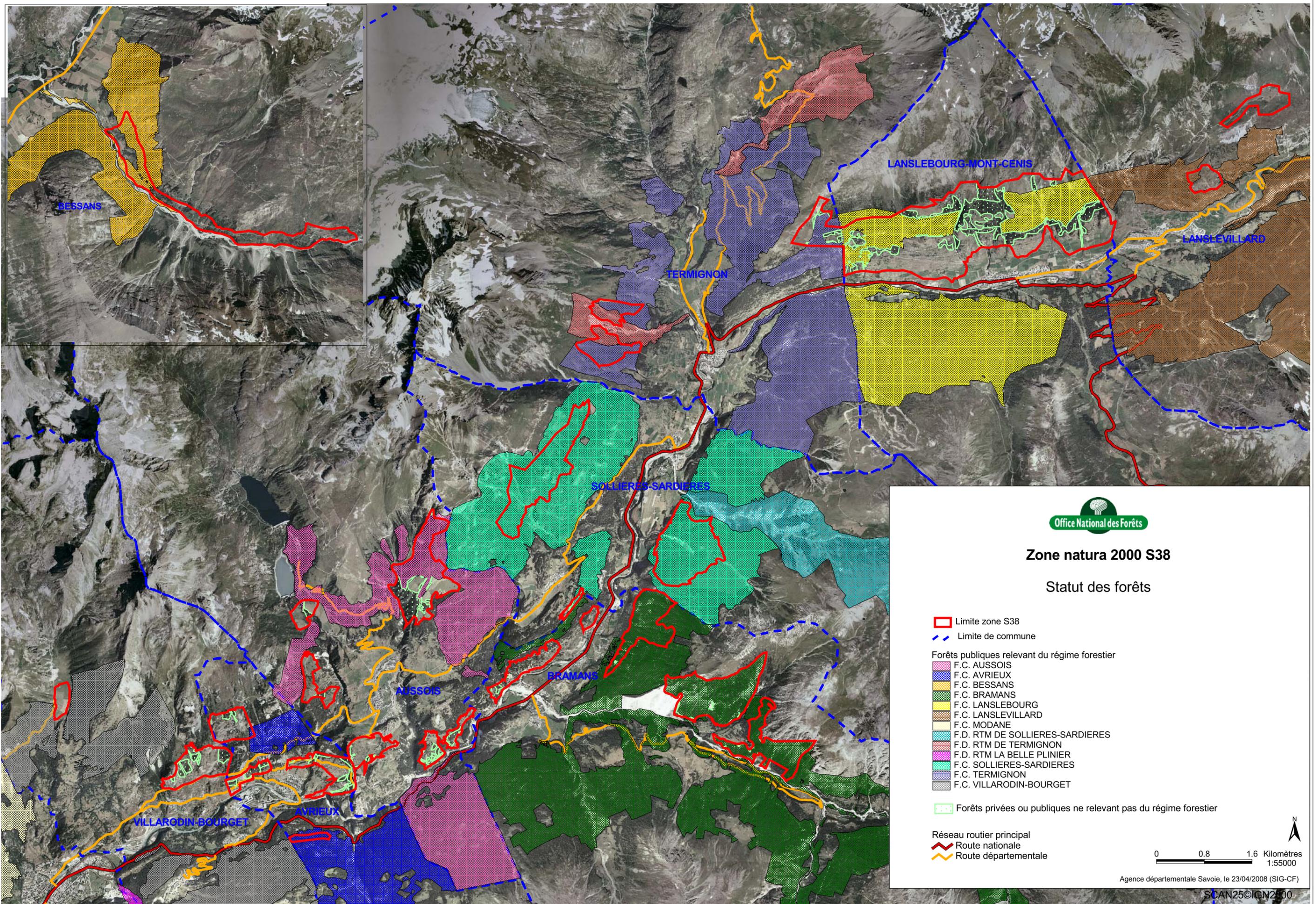


1:20000



Agence départementale Savoie, le 24/04/2008 (SIG-CF)





Cartes de la desserte et des infrastructures d'accueil du public

Cartes classées par commune (ordre alphabétique).

Carte de la desserte et des infrastructures d'accueil du public – Aussois	31
Carte de la desserte et des infrastructures d'accueil du public – Avrieux-Aussois	32
Carte de la desserte et des infrastructures d'accueil du public – Bessans Ouest.....	33
Carte de la desserte et des infrastructures d'accueil du public – Bessans Est	34
Carte de la desserte et des infrastructures d'accueil du public – Bramans	35
Carte de la desserte et des infrastructures d'accueil du public – Lanslebourg-Mont Cenis	36
Carte de la desserte et des infrastructures d'accueil du public – Lanslevillard	37
Carte de la desserte et des infrastructures d'accueil du public – Sollières-Sardières	38
Carte de la desserte et des infrastructures d'accueil du public – Termignon	39
Carte de la desserte et des infrastructures d'accueil du public – Villarodin-Bourget	40



Zone Natura 2000 S38

Aussois

Desserte et infrastructure d'accueil du public

- Limite zone S38
- Limite de commune
- Numéro sentier (cf. tableau 6a et 6b)

Equipements

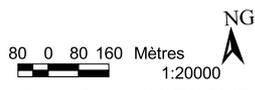
- Panneau d'information
- Point de vue
- Site archéologique

Desserte forestière

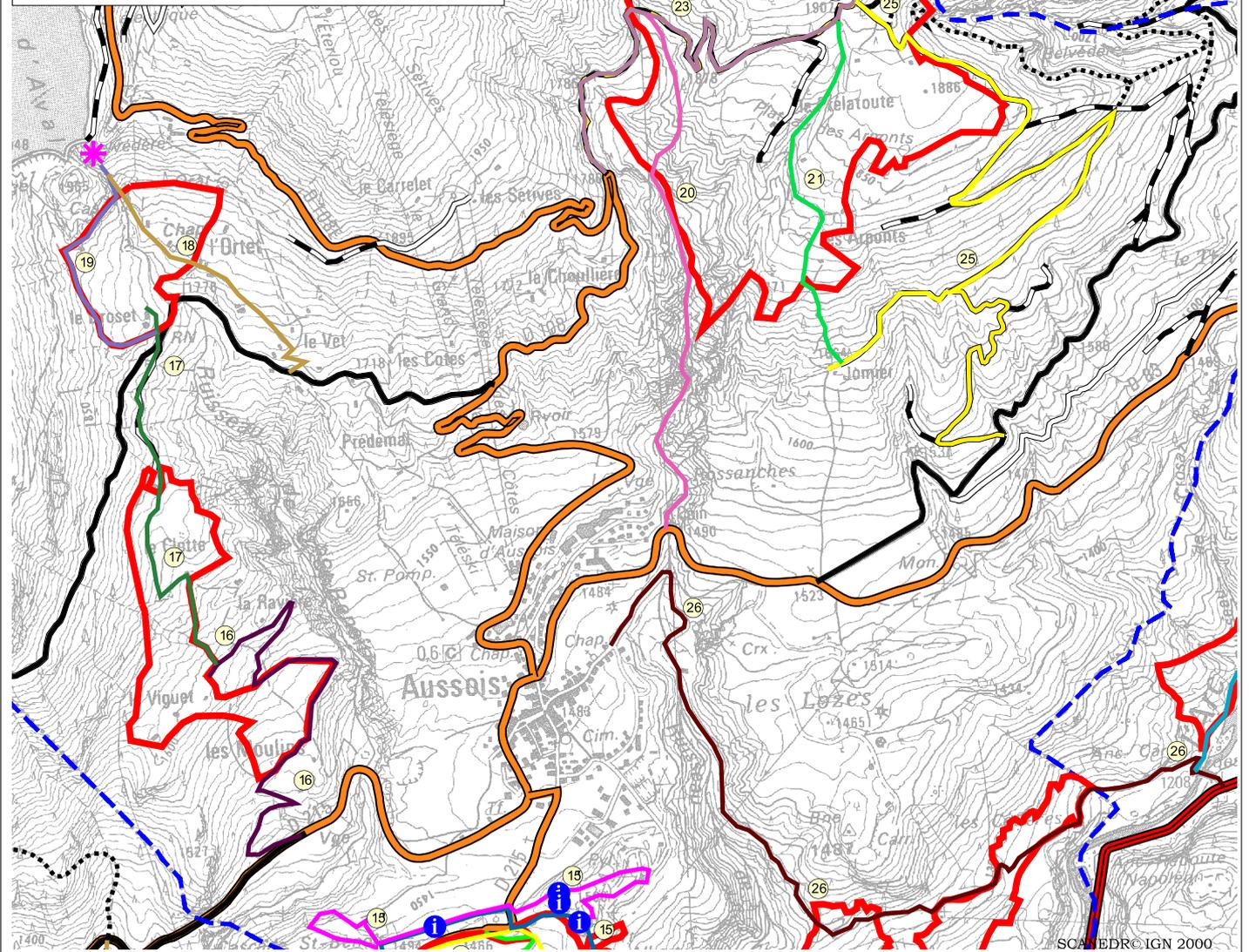
- Route à grumier revêtu
- Route à grumier empierrée
- Route à grumier en terrain naturel
- Piste empierrée
- Piste en terrain naturel
- Sentier

Réseau routier principal

- Route nationale
- Route départementale



Agence départementale Savoie, le 11/04/2008 (SIG-CF)





Zone Natura 2000 S38

Avrieux - Aussois

Desserte et infrastructure d'accueil du public

- Limite zone S38
- Limite de commune
- Numéro sentier (cf. tableau 6a et 6b)

Equipements

- Parking
- Panneau d'information
- Table-banc, aire de pique-nique
- Rocher d'escalade
- Chapelle
- Cascade St Benoît
- Fort
- Via Ferrata

Desserte forestière

- Route à grumier revêtue
- Route à grumier empierrée
- Route à grumier en terrain naturel
- Piste empierrée
- Piste en terrain naturel
- Sentier
- Projet de piste

Réseau routier principal

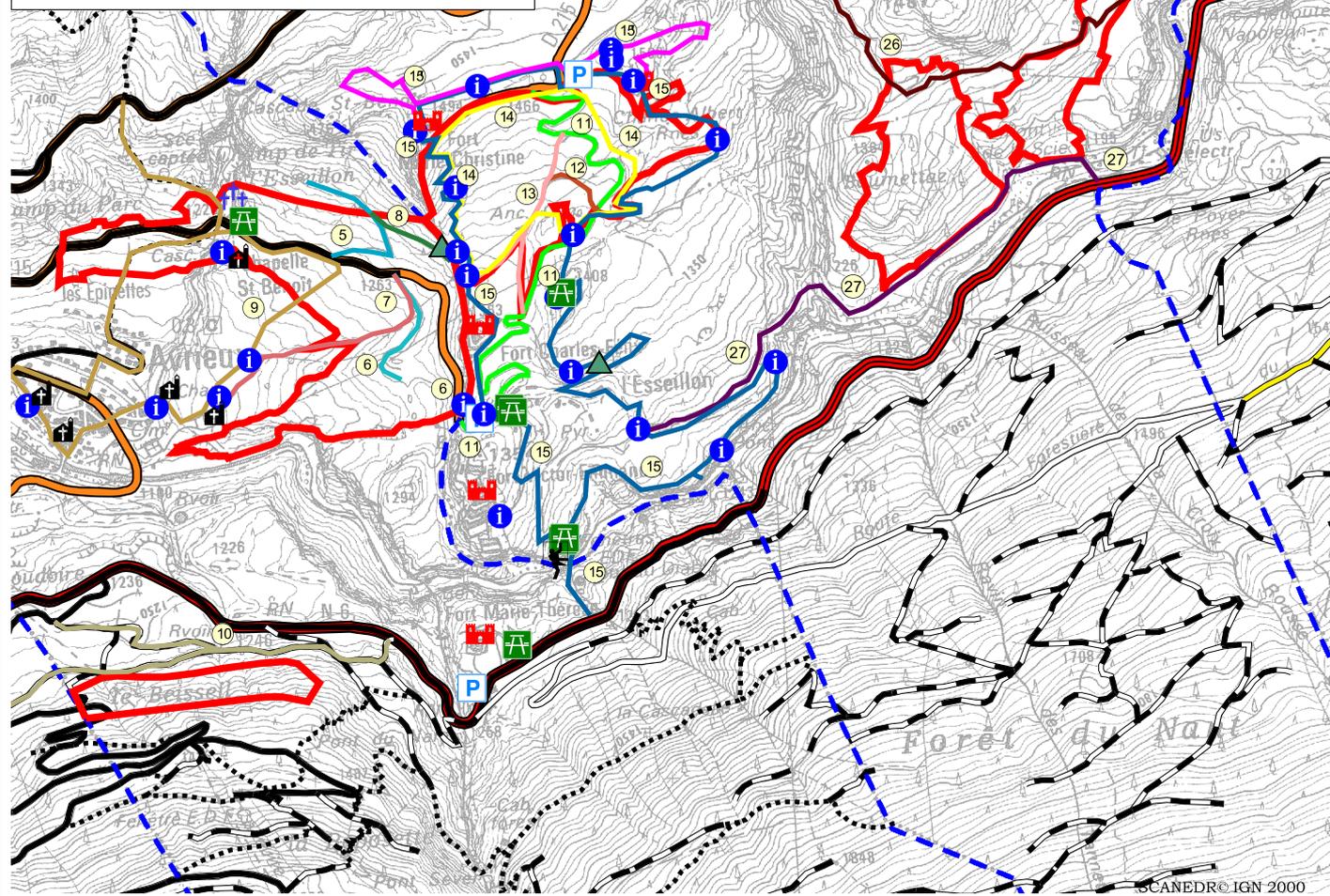
- Route nationale
- Route départementale

80 0 80 160 Mètres



1:20000

Agence départementale Savoie, le 11/04/2008 (SIG-CF)





Zone Natura 2000 S38

Bessans Ouest

Desserte et infrastructure d'accueil du public

-  Limite zone S38
-  Limite de commune
-  Numéro de sentier (cf. tableau 6a et 6b)

Equipements

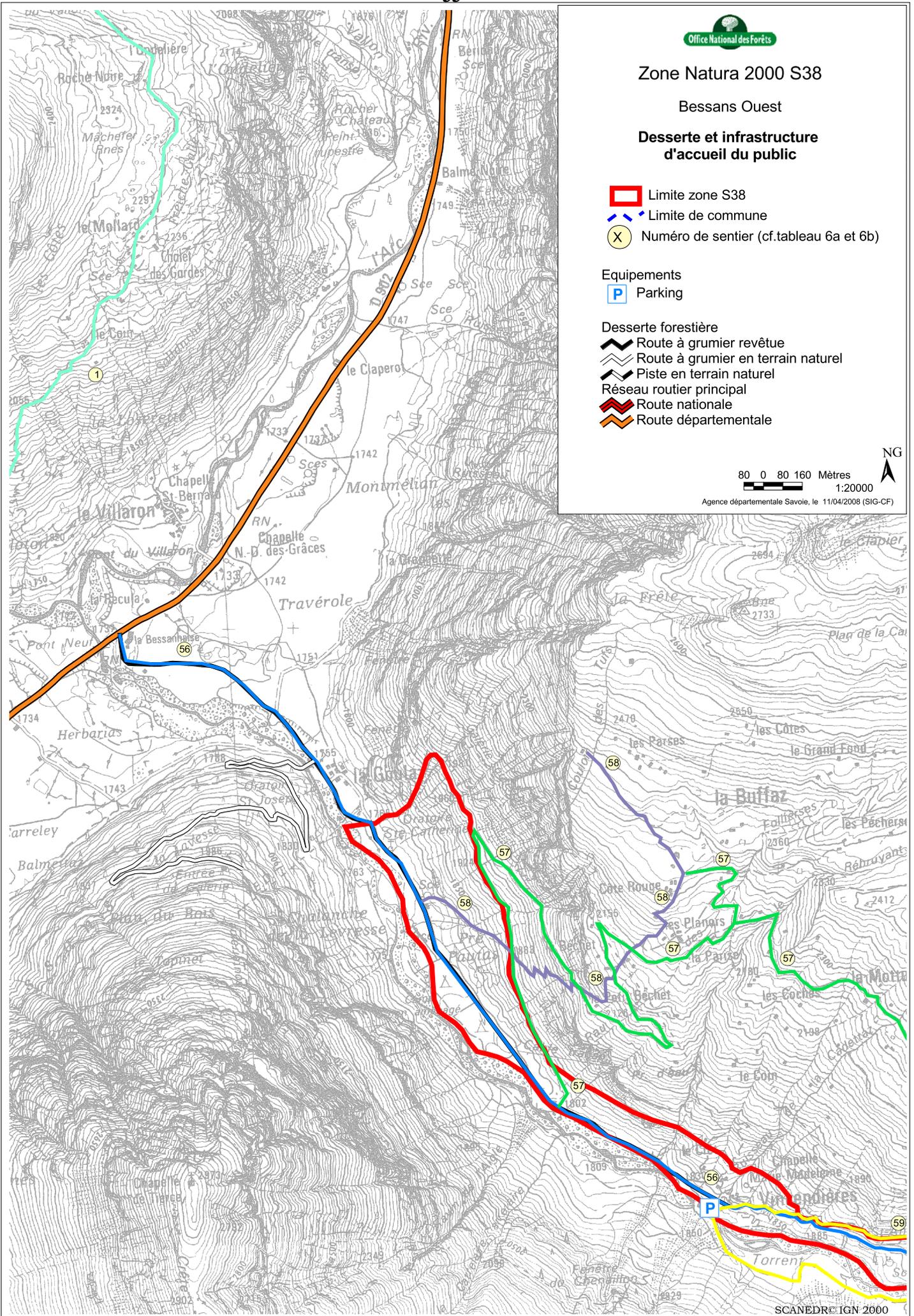
-  Parking

Desserte forestière

-  Route à grumier revêtue
-  Route à grumier en terrain naturel
-  Piste en terrain naturel
- Réseau routier principal**
 -  Route nationale
 -  Route départementale

80 0 80 160 Mètres
1:20000

Agence départementale Savoie, le 11/04/2008 (SIG-CF)





Zone Natura 2000 S38

Bessans Est

Desserte et infrastructure d'accueil du public

-  Limite zone S38
-  Limite de commune
-  Numéro de sentier (cf. tableau 6a et 6b)

Equipements

 Parking

 Refuge

Desserte forestière

 Route à grumier revêtu

 Réseau routier principal

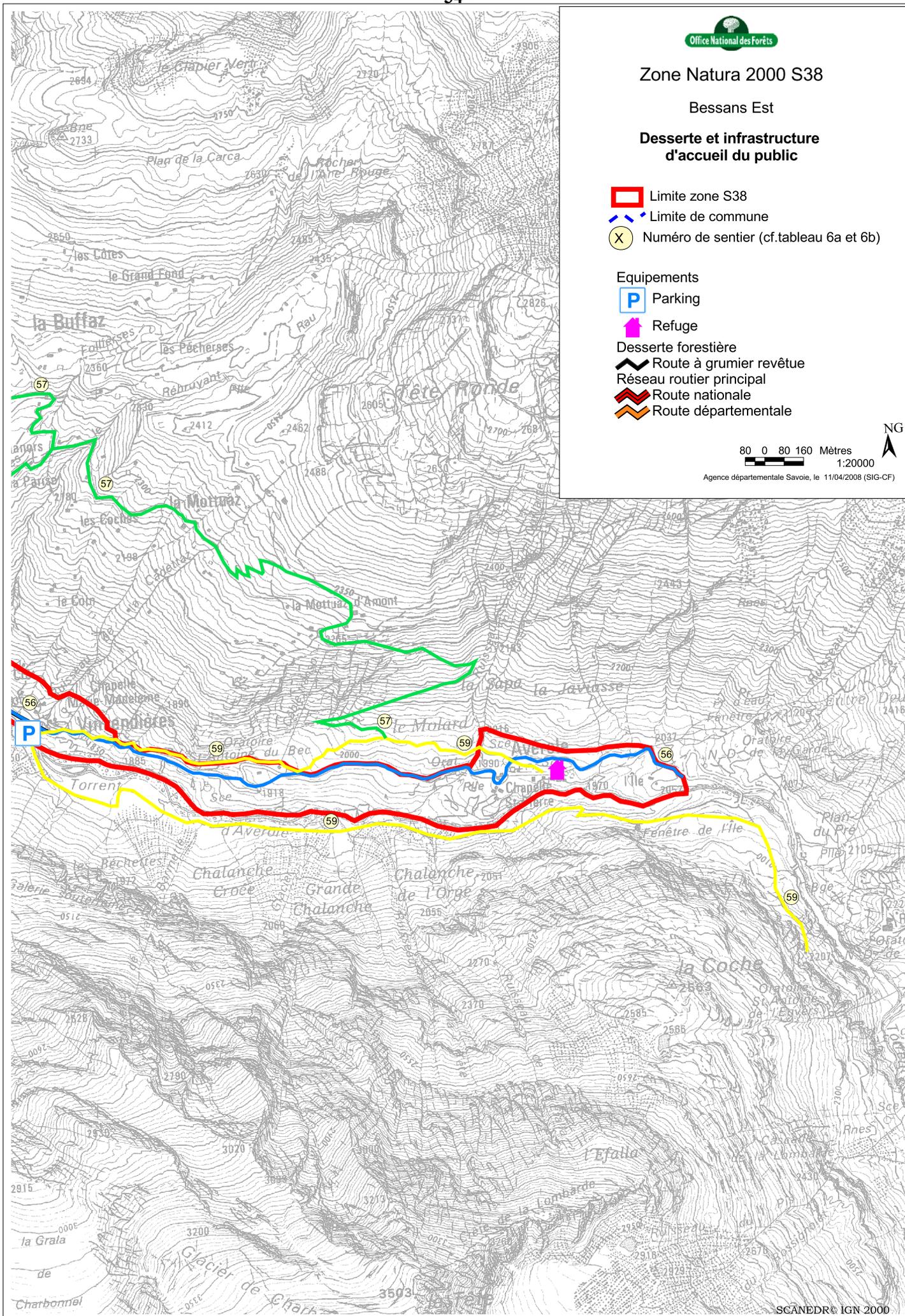
 Route nationale

 Route départementale

80 0 80 160 Mètres
1:20000



Agence départementale Savoie, le 11/04/2008 (SIG-CF)



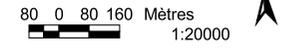


Zone Natura 2000 S38

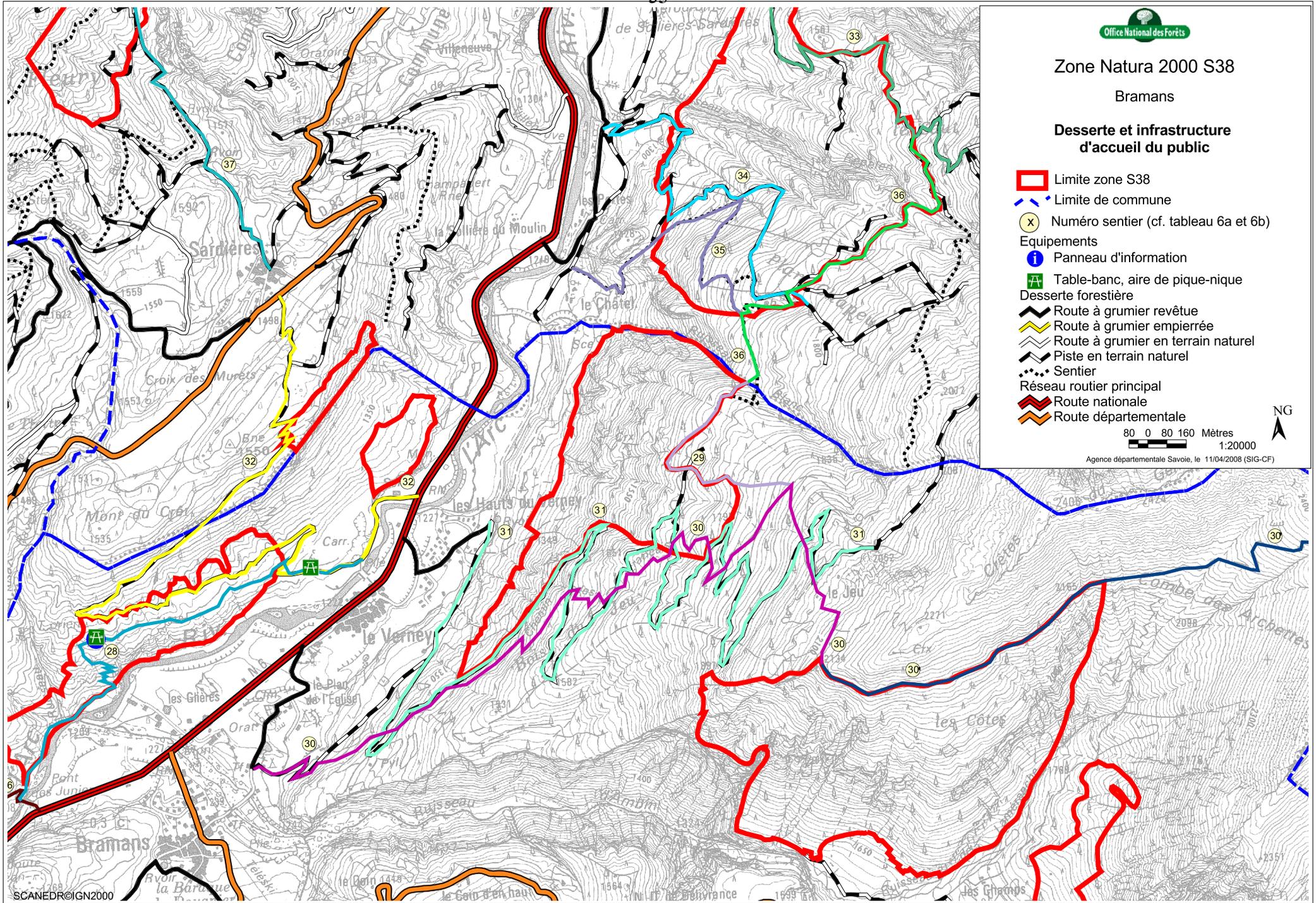
Bramans

Desserte et infrastructure d'accueil du public

- Limite zone S38
- Limite de commune
- Numéro sentier (cf. tableau 6a et 6b)
- Equipements**
- Panneau d'information
- Table-banc, aire de pique-nique
- Desserte forestière**
- Route à grumier revêtu
- Route à grumier empierrée
- Route à grumier en terrain naturel
- Piste en terrain naturel
- Sentier
- Réseau routier principal**
- Route nationale
- Route départementale



Agence départementale Savoie, le 11/04/2008 (SIG-CF)





Zone Natura 2000 S38

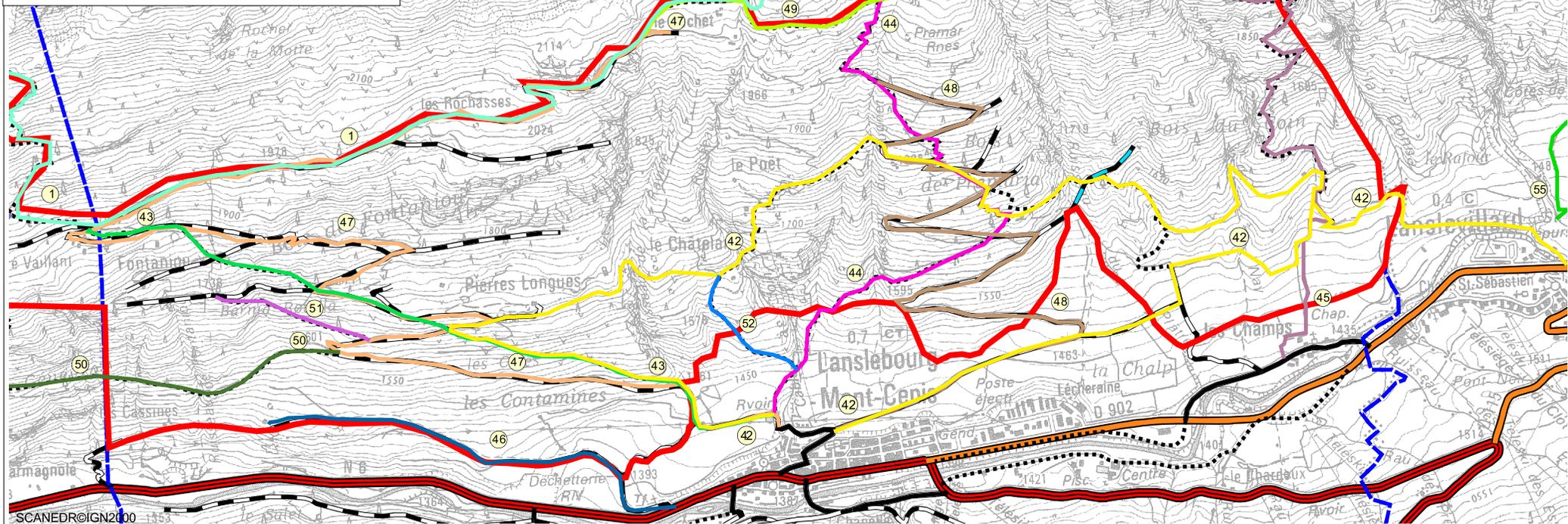
Lanslebourg Mont Cenis

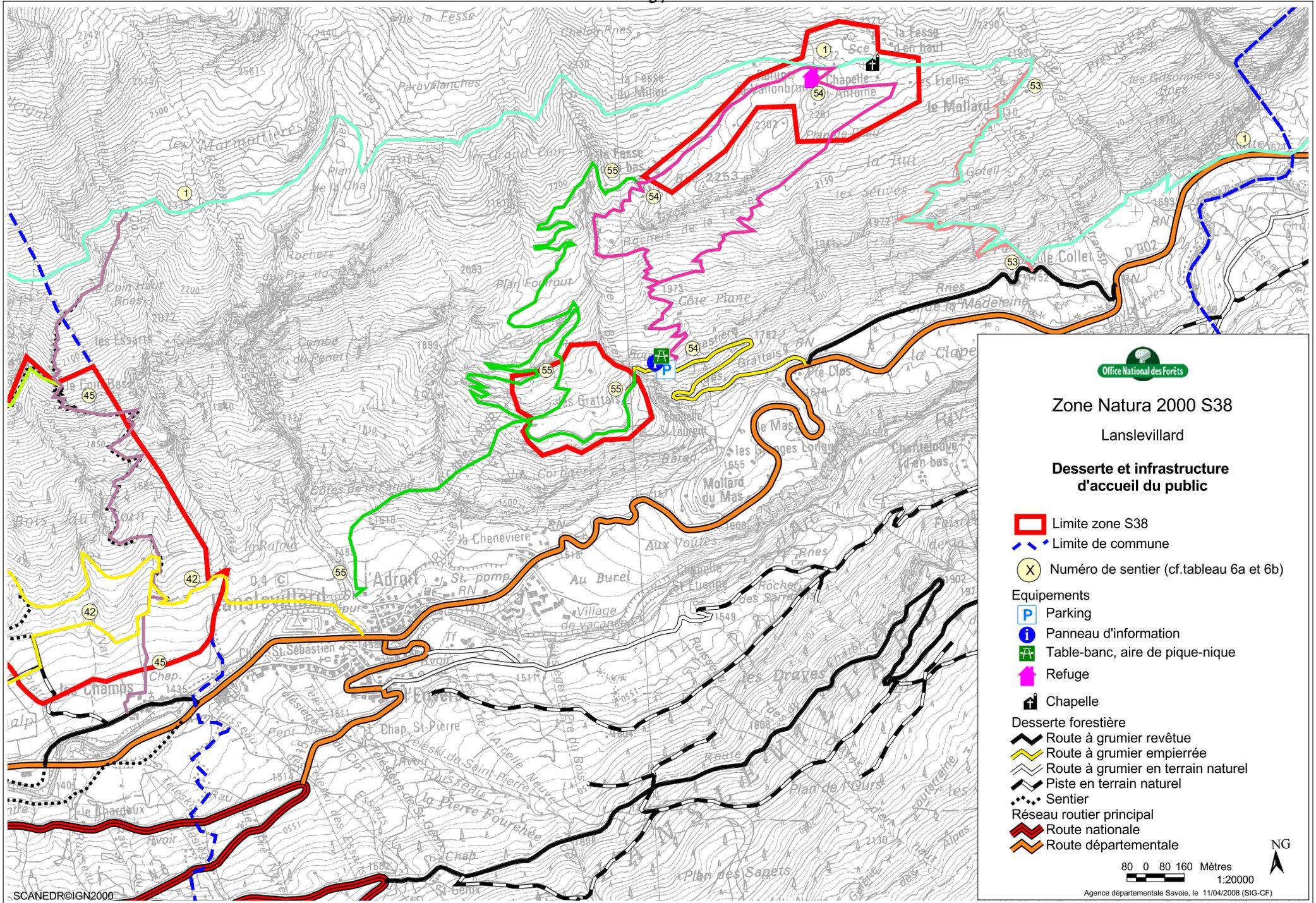
Desserte et infrastructure d'accueil du public

-  Limite zone S38
-  Limite de commune
-  Numéro sentier (cf. tableau 6a et 6b)
- Equipements
-  Refuge
- Desserte forestière
-  Route à grumier revêtu
-  Route à grumier en terrain naturel
-  Piste en terrain naturel
-  Sentier
-  Projet de piste
-  Réseau routier principal
-  Route nationale
-  Route départementale

80 0 80 160 Mètres 1:20000

Agence départementale Savoie, le 11/04/2008 (SIG-CF)





Zone Natura 2000 S38 Lanslevillard

Desserte et infrastructure d'accueil du public

- Limite zone S38
- Limite de commune
- Numéro de sentier (cf. tableau 6a et 6b)

Equipements

- Parking
- Panneau d'information
- Table-banc, aire de pique-nique
- Refuge
- Chapelle

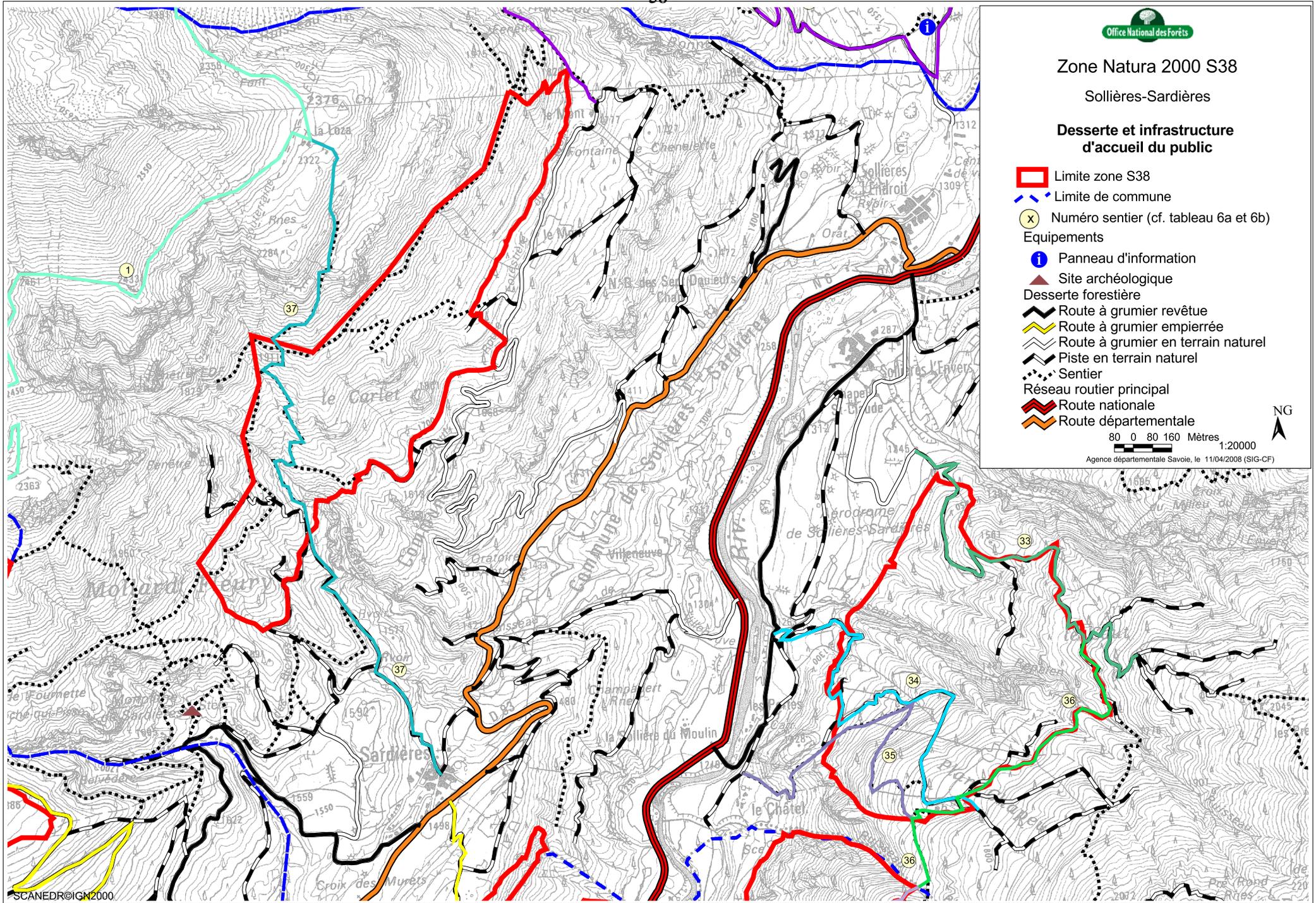
Desserte forestière

- Route à grumier revêtu
- Route à grumier empierrée
- Route à grumier en terrain naturel
- Piste en terrain naturel
- Sentier

Réseau routier principal

- Route nationale
- Route départementale





Zone Natura 2000 S38

Sollières-Sardières

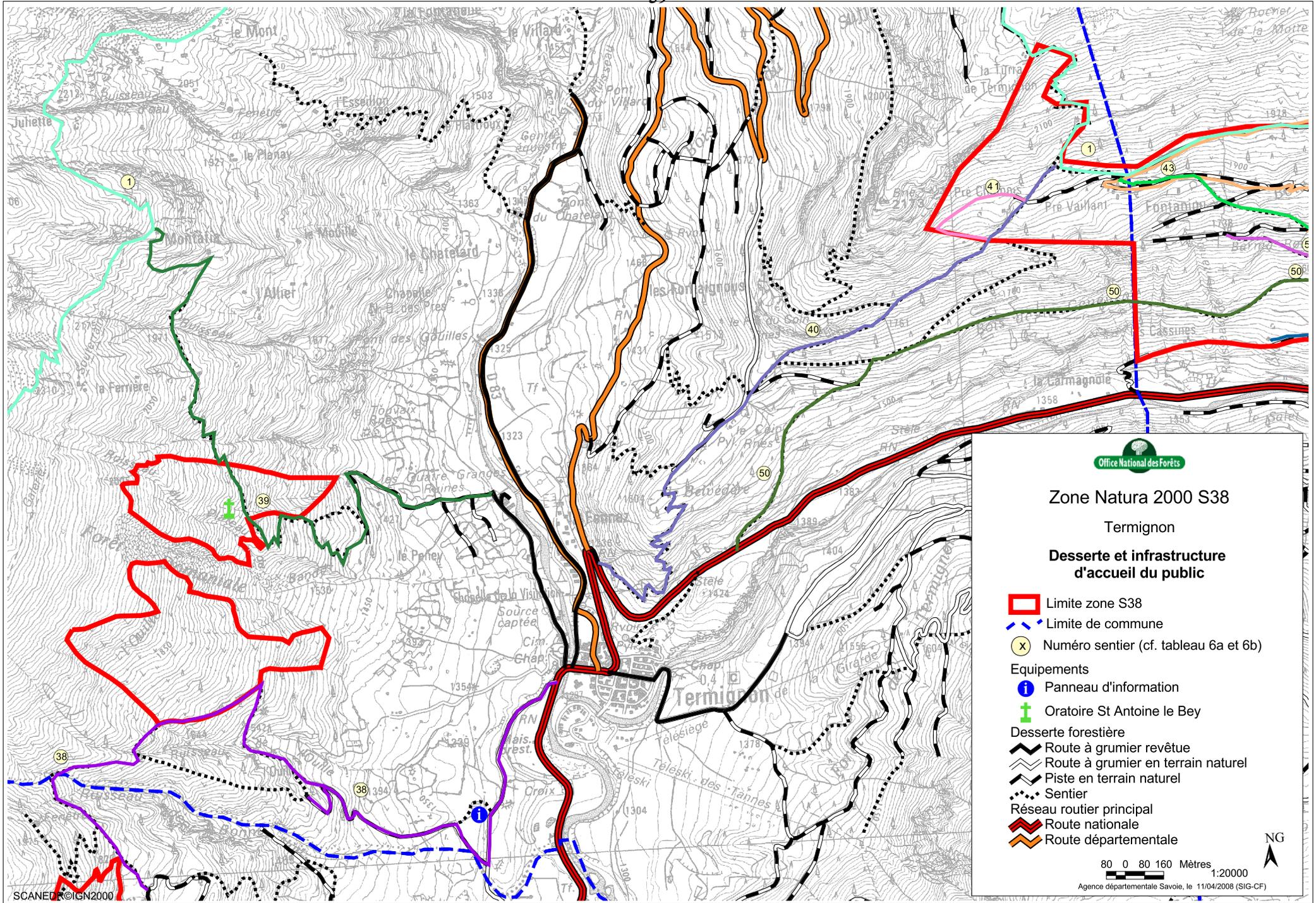
Desserte et infrastructure d'accueil du public

-  Limite zone S38
-  Limite de commune
-  (X) Numéro sentier (cf. tableau 6a et 6b)
- Equipements**
-  (i) Panneau d'information
-  Site archéologique
- Desserte forestière**
-  Route à grumier revêtu
-  Route à grumier empierrée
-  Route à grumier en terrain naturel
-  Piste en terrain naturel
-  Sentier
- Réseau routier principal**
-  Route nationale
-  Route départementale

80 0 80 160 Mètres 1:20000

Agence départementale Savoie, le 11/04/2008 (SIG-CF)





Zone Natura 2000 S38

Termignon

Desserte et infrastructure d'accueil du public

- Limite zone S38
- Limite de commune
- x Numéro sentier (cf. tableau 6a et 6b)
- Equipements**
- i Panneau d'information
- † Oratoire St Antoine le Bey
- Desserte forestière**
- Route à grumier revêtu
- Route à grumier en terrain naturel
- Piste en terrain naturel
- Sentier
- Réseau routier principal**
- Route nationale
- Route départementale

80 0 80 160 Mètres 1:20000

Agence départementale Savoie, le 11/04/2008 (SIG-CF)





Zone Natura 2000 S38

Villarodin-Bourget

Desserte et infrastructure d'accueil du public

-  Limite zone S38
-  Limite de commune
-  Numéro sentier (cf. tableau 6a et 6b)

Equipements

-  Parking
-  Refuge

Desserte forestière

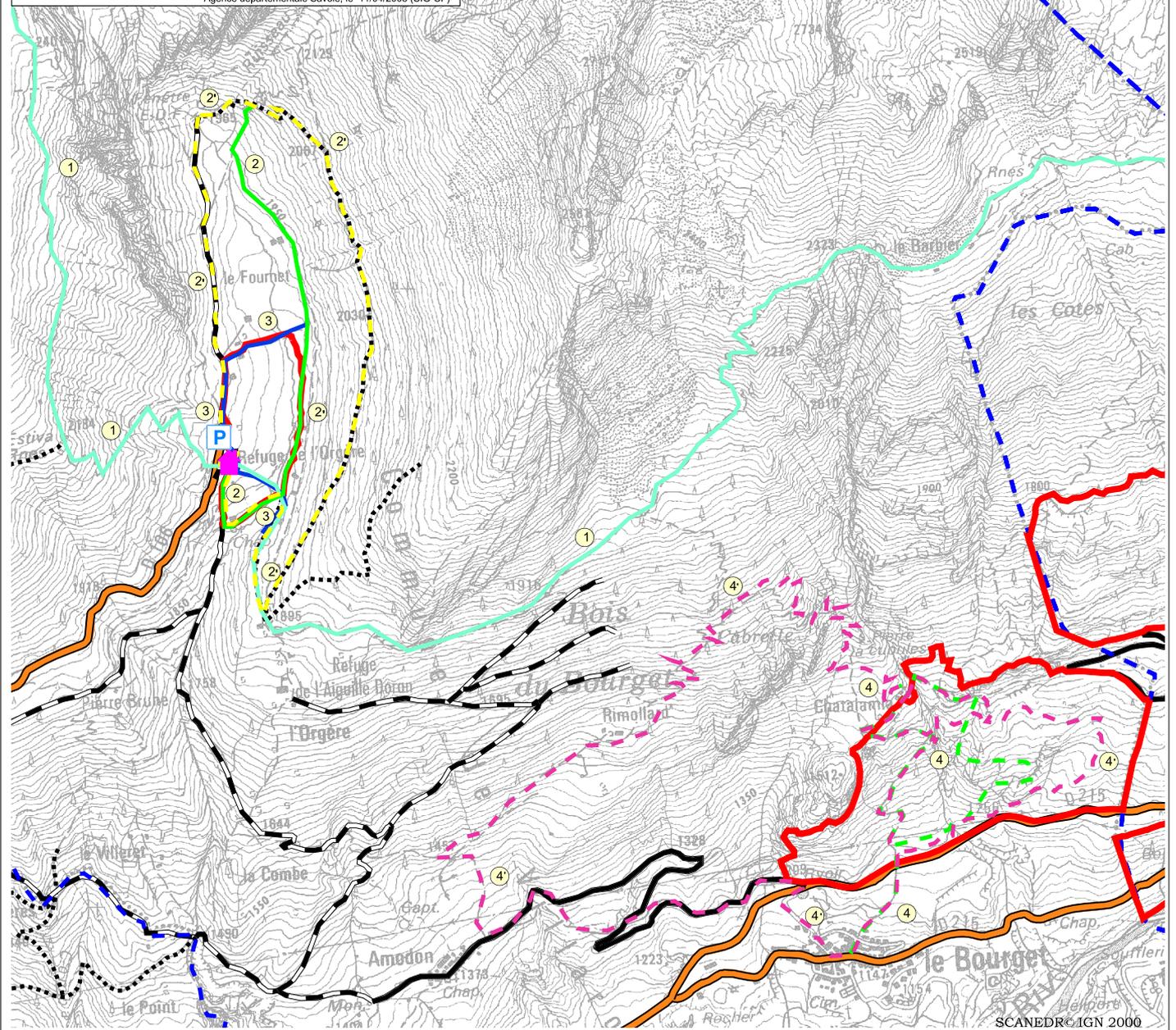
-  Route à grumier revêtu
-  Route à grumier en terrain naturel
-  Piste en terrain naturel
-  Sentier

Réseau routier principal

-  Route nationale
-  Route départementale

80 0 80 160 Mètres
1:20000

Agence départementale Savoie, le 11/04/2008 (SIG-CF)





Zone Natura 2000 S38

Site des Forts de l'Esseillon

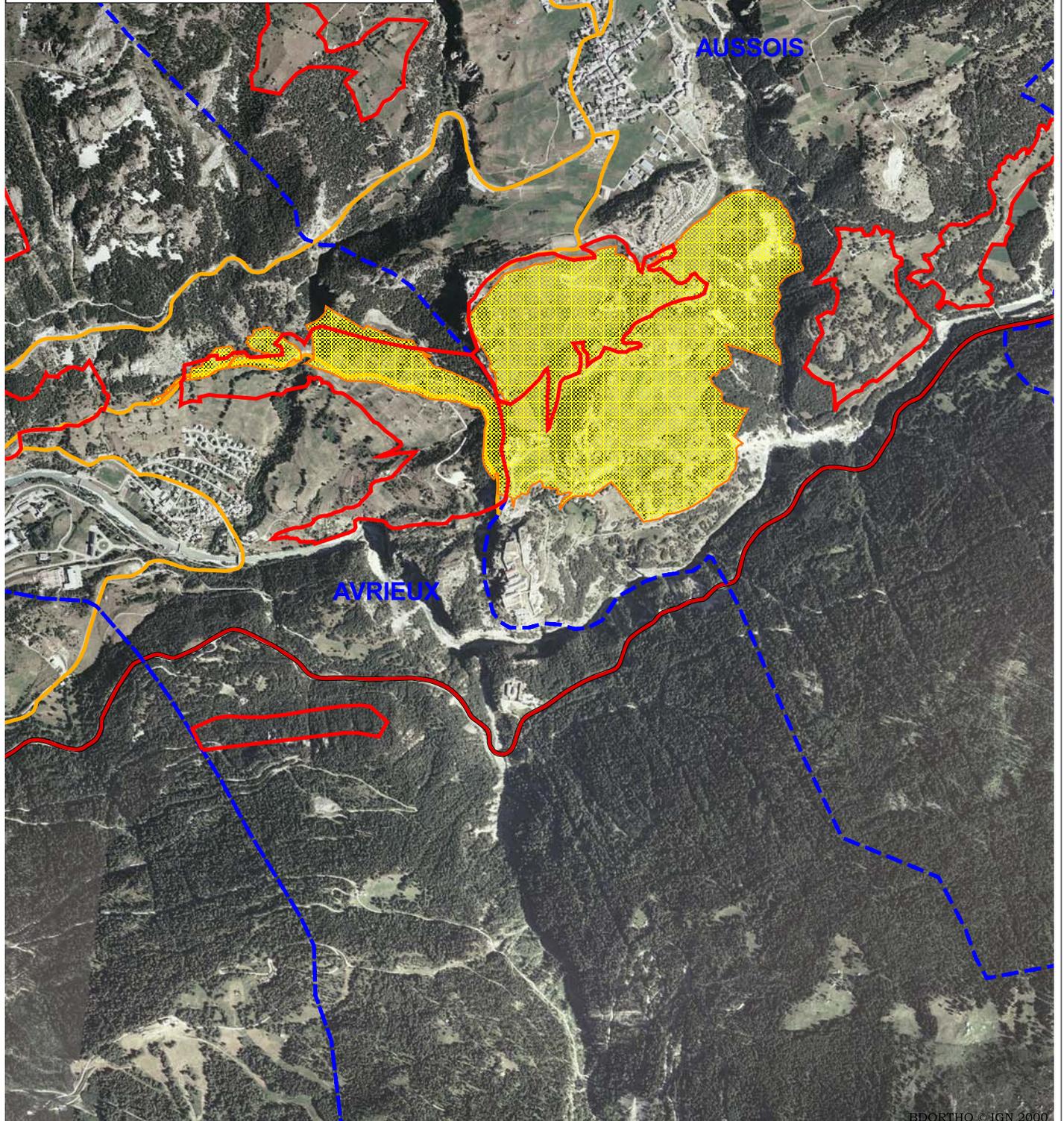
Données CPNS

-  Limite de commune
-  Limite zone S38
-  Site des Forts de l'Esseillon (gestion CPNS)
-  Réseau routier principal
-  Route nationale
-  Route départementale

90 0 90 Mètres 1:20000

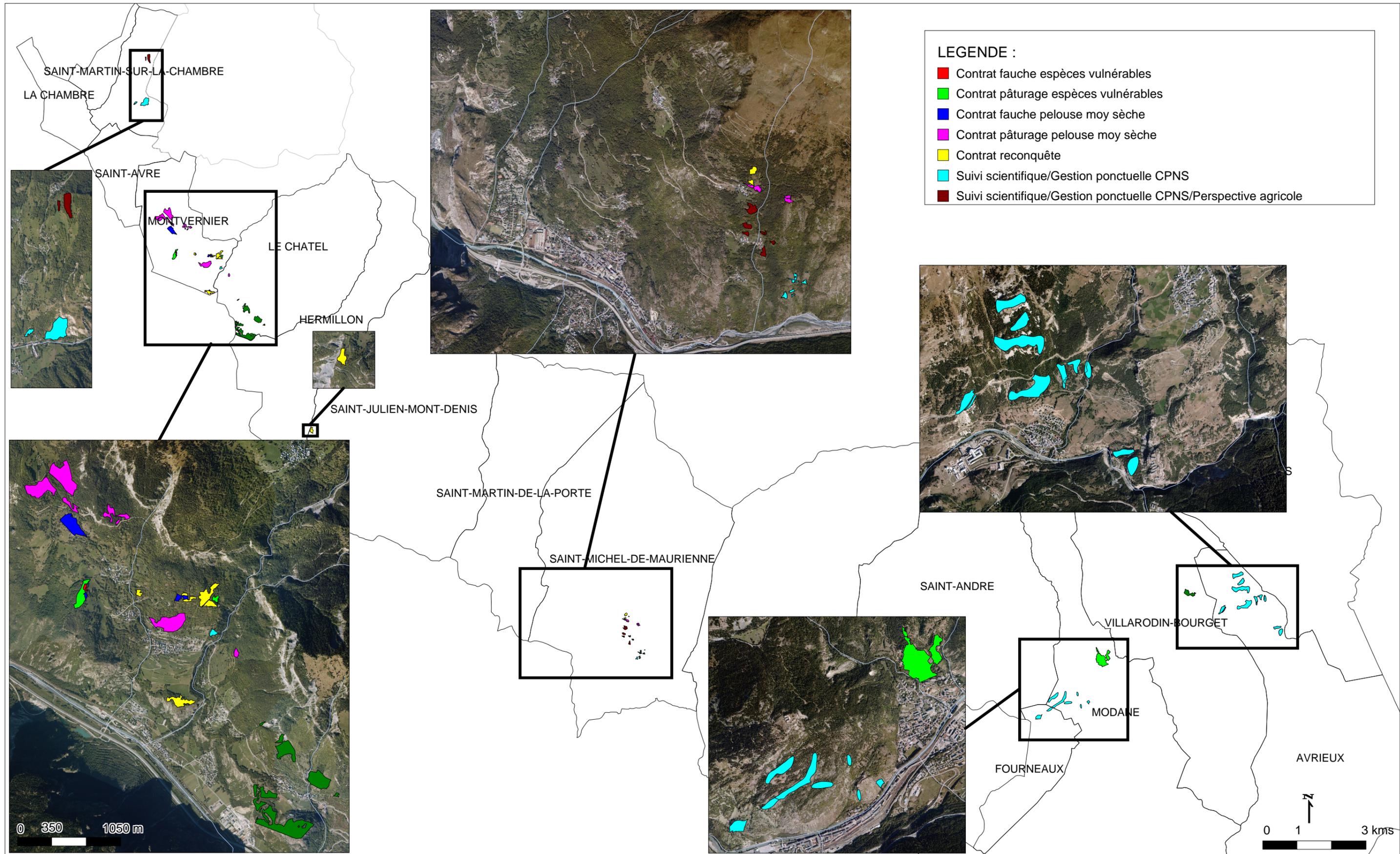


Agence départementale Savoie, le 11/10/2008 (SIG-CF)



PARTENARIAT LYON TURIN FERROVIAIRE / CONSERVATOIRE DU PATRIMOINE NATUREL DE LA SAVOIE

SITES PELOUSES SECHES ELIGIBLES AUX MESURES COMPENSATOIRES : CONVENTIONS D'USAGE ET CONTRATS AGRICOLES ENGAGES AU 01.05.2008



Cartes des zones d'éligibilité des mesures de gestion proposées
--

Cartes classées par commune (ordre alphabétique).

Carte d'éligibilité des mesures de gestion proposées – Aussois	44
Carte d'éligibilité des mesures de gestion proposées – Avrieux	45
Carte d'éligibilité des mesures de gestion proposées – Bessans	46
Carte d'éligibilité des mesures de gestion proposées – Bramans Ouest.....	47
Carte d'éligibilité des mesures de gestion proposées – Bramans Est.....	48
Carte d'éligibilité des mesures de gestion proposées – Lanslebourg-Mont Cenis	49
Carte d'éligibilité des mesures de gestion proposées – Lanslevillard	50
Carte d'éligibilité des mesures de gestion proposées – Sollières-Sardières	51
Carte d'éligibilité des mesures de gestion proposées – Termignon	52
Carte d'éligibilité des mesures de gestion proposées – Villarodin-Bourget.....	53



Zone Natura 2000 S38

Aussois

Zones d'éligibilité des mesures de gestion proposées

cf. tableaux des mesures de gestion proposées (9 - 10 - 11)

- Limite zone S38
- Limite de commune

Mesures spécifiques à un ou plusieurs habitats

- Bonnes pratiques sylvicoles (GF.1, GF2a et GF2b)
- Bonnes pratiques applicables aux fourrés et landes d'altitude (GH.1)
- Bonne pratiques applicables aux pelouses et prairies (GP.4)
- Bonnes pratiques applicables aux rochers et éboulis (GH.2)
- Bonnes pratiques applicables aux habitats liés à l'eau (GH.3)

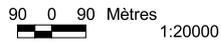
Mesures spécifiques à une espèce

- Bonnes pratiques applicables au sabot de Vénus (GE.1b)

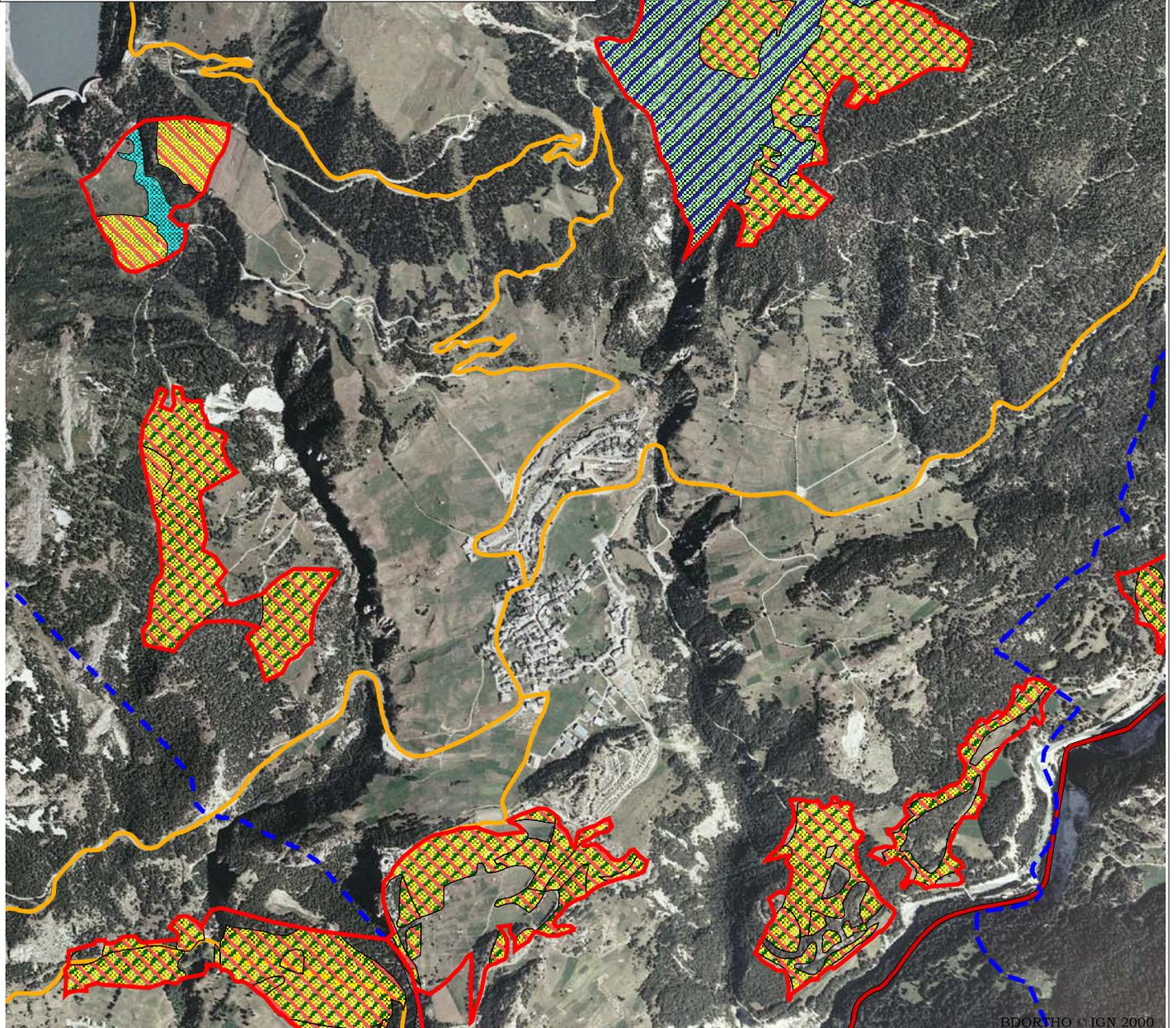
Mesures de gestion allant au-delà des bonnes pratiques (habitats)

- Pas d'exploitation sylvicole dans les situations mésophiles (GF.2c)
- Maintien du pâturage extensif (GP.1a)
- Maintien de la fauche (GP.1b à GP.2a)
- Réouverture des prairies abandonnées (GP1c, GP2b)

- Réseau routier principal
- Route nationale
 - Route départementale



Agence départementale Savoie, le 24/04/2008 (SIG-CF)





Zone Natura 2000 S38

Avrieux

Zones d'éligibilité des mesures de gestion proposées

cf. tableaux des mesures de gestion proposées (9 - 10 - 11)

- Limite zone S38
- Limite de commune

Mesures spécifiques à un ou plusieurs habitats

- Bonnes pratiques sylvicoles (GF.1, GF2a et GF2b)
- Bonnes pratiques applicables aux fourrés et landes d'altitude (GH.1)
- Bonne pratiques applicables aux pelouses et prairies (GP.4)
- Bonnes pratiques applicables aux rochers et éboulis (GH.2)
- Bonnes pratiques applicables aux habitats liés à l'eau (GH.3)

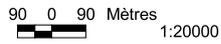
Mesures spécifiques à une espèce

- Bonnes pratiques applicables au sabot de Vénus (GE.1b)

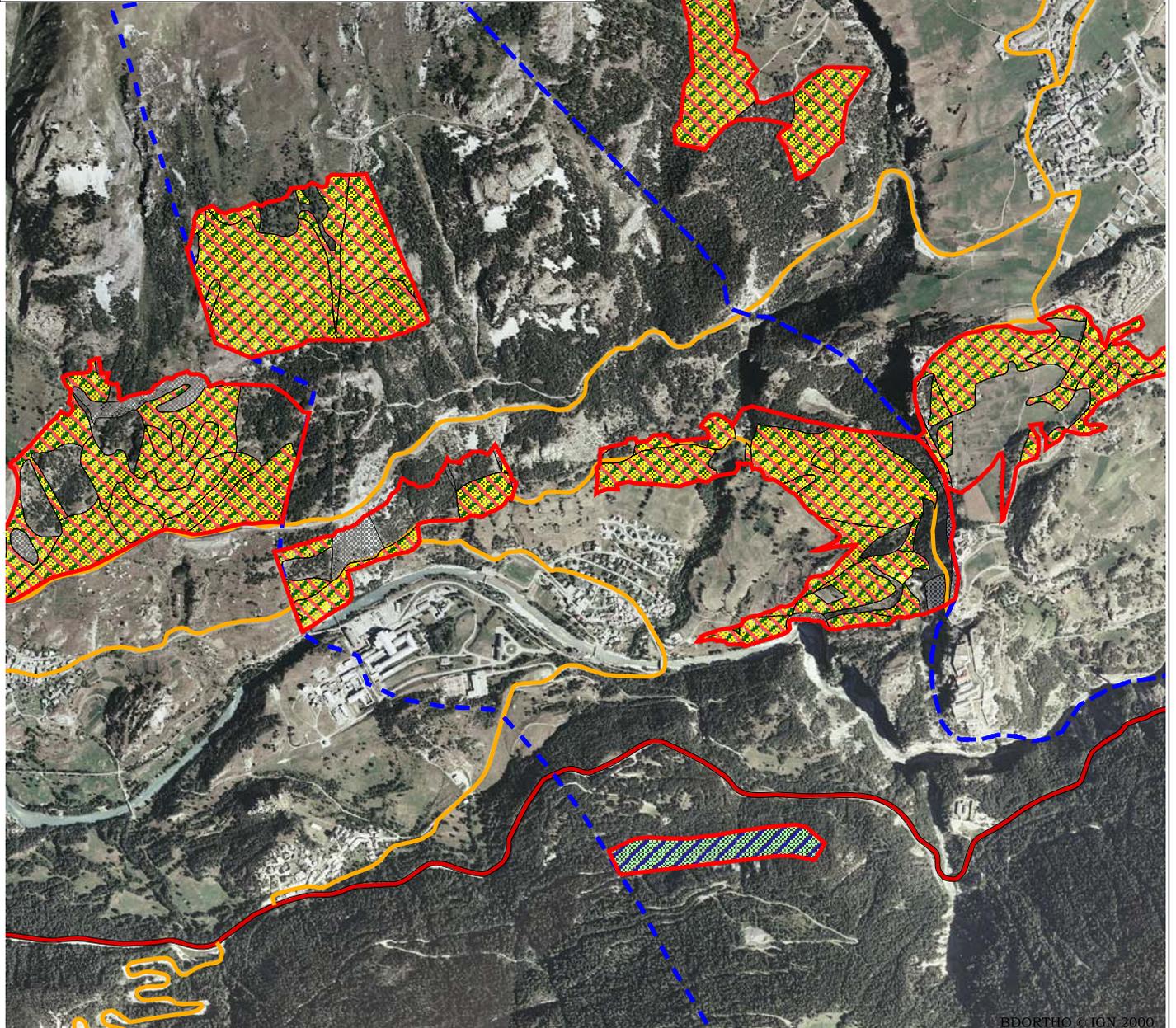
Mesures de gestion allant au-delà des bonnes pratiques (habitats)

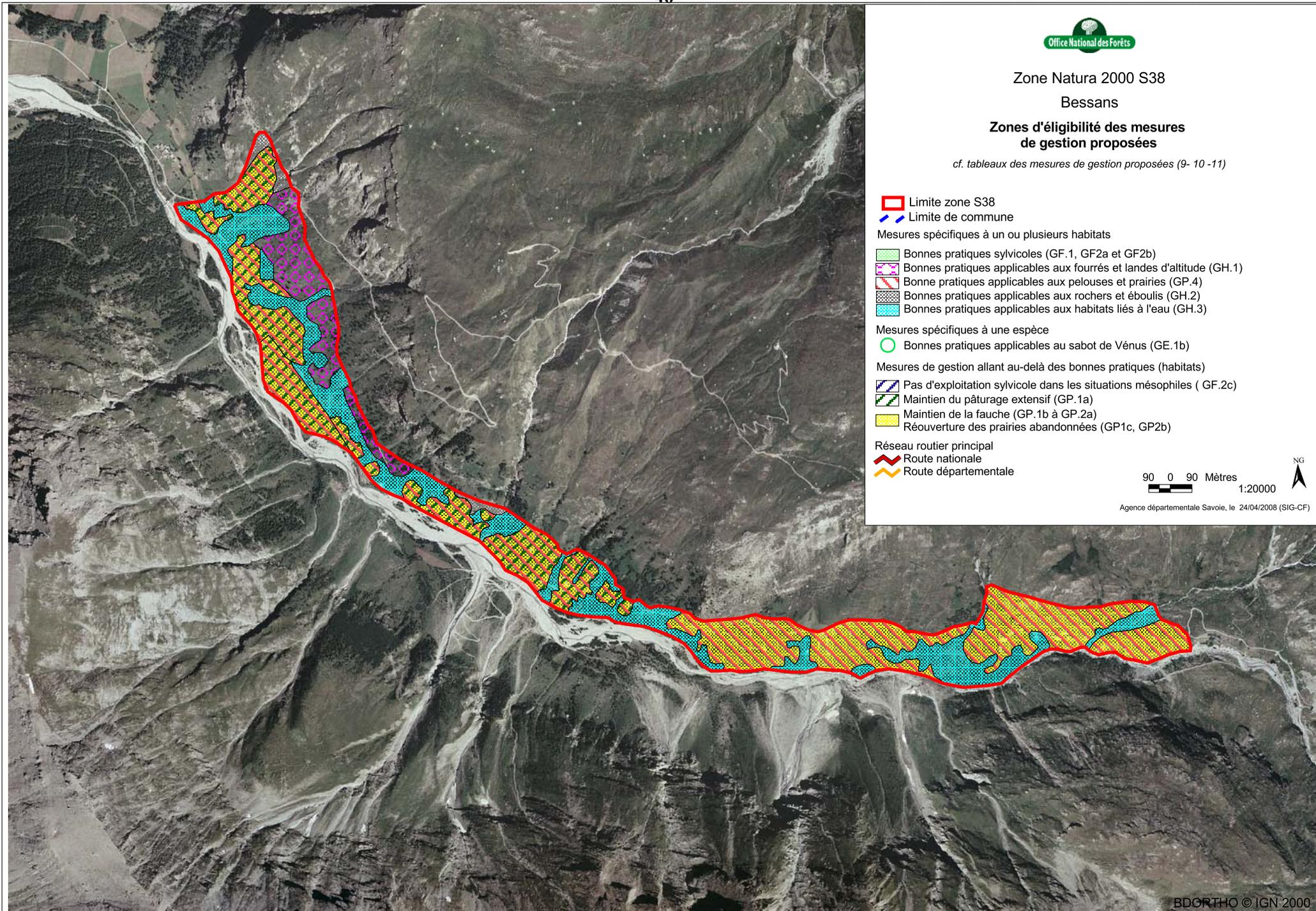
- Pas d'exploitation sylvicole dans les situations mésophiles (GF.2c)
- Maintien du pâturage extensif (GP.1a)
- Maintien de la fauche (GP.1b à GP.2a)
- Réouverture des prairies abandonnées (GP1c, GP2b)

- Réseau routier principal
- Route nationale
 - Route départementale



Agence départementale Savoie, le 24/04/2008 (SIG-CF)







Zone Natura 2000 S38

Bramans Ouest

Zones d'éligibilité des mesures de gestion proposées

cf. tableaux des mesures de gestion proposées (9 - 10 - 11)

- Limite zone S38
- Limite de commune

Mesures spécifiques à un ou plusieurs habitats

- Bonnes pratiques sylvicoles (GF.1, GF2a et GF2b)
- Bonnes pratiques applicables aux fourrés et landes d'altitude (GH.1)
- Bonne pratiques applicables aux pelouses et prairies (GP.4)
- Bonnes pratiques applicables aux rochers et éboulis (GH.2)
- Bonnes pratiques applicables aux habitats liés à l'eau (GH.3)

Mesures spécifiques à une espèce

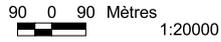
- Bonnes pratiques applicables au sabot de Vénus (GE.1b)

Mesures de gestion allant au-delà des bonnes pratiques (habitats)

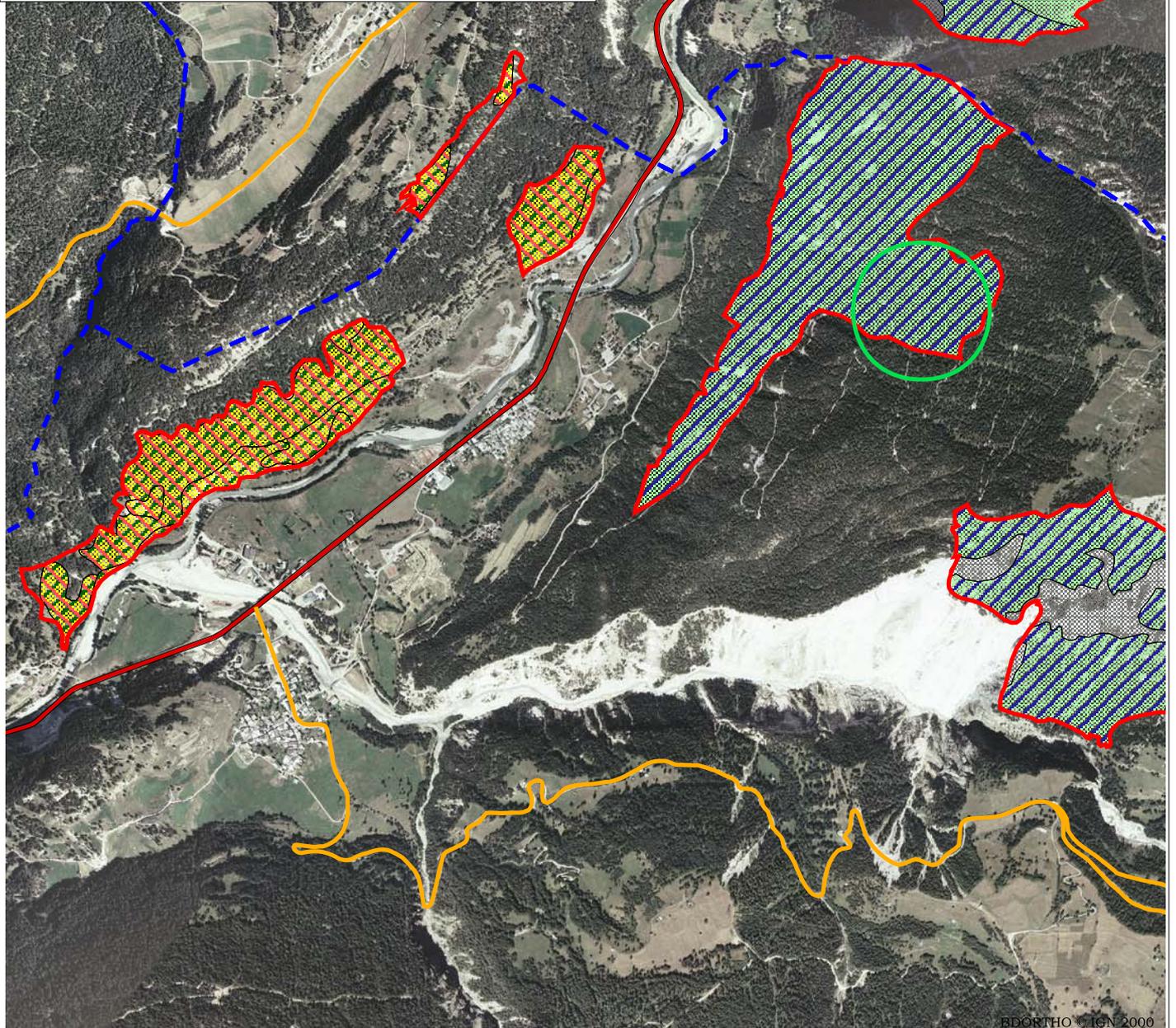
- Pas d'exploitation sylvicole dans les situations mésophiles (GF.2c)
- Maintien du pâturage extensif (GP.1a)
- Maintien de la fauche (GP.1b à GP.2a)
- Réouverture des prairies abandonnées (GP1c, GP2b)

Réseau routier principal

- Route nationale
- Route départementale



Agence départementale Savoie, le 24/04/2008 (SIG-CF)





Zone Natura 2000 S38

Bramans Est

Zones d'éligibilité des mesures de gestion proposées

cf. tableaux des mesures de gestion proposées (9- 10 -11)

- Limite zone S38
- Limite de commune

Mesures spécifiques à un ou plusieurs habitats

- Bonnes pratiques sylvicoles (GF.1, GF2a et GF2b)
- Bonnes pratiques applicables aux fourrés et landes d'altitude (GH.1)
- Bonne pratiques applicables aux pelouses et prairies (GP.4)
- Bonnes pratiques applicables aux rochers et éboulis (GH.2)
- Bonnes pratiques applicables aux habitats liés à l'eau (GH.3)

Mesures spécifiques à une espèce

- Bonnes pratiques applicables au sabot de Vénus (GE.1b)

Mesures de gestion allant au-delà des bonnes pratiques (habitats)

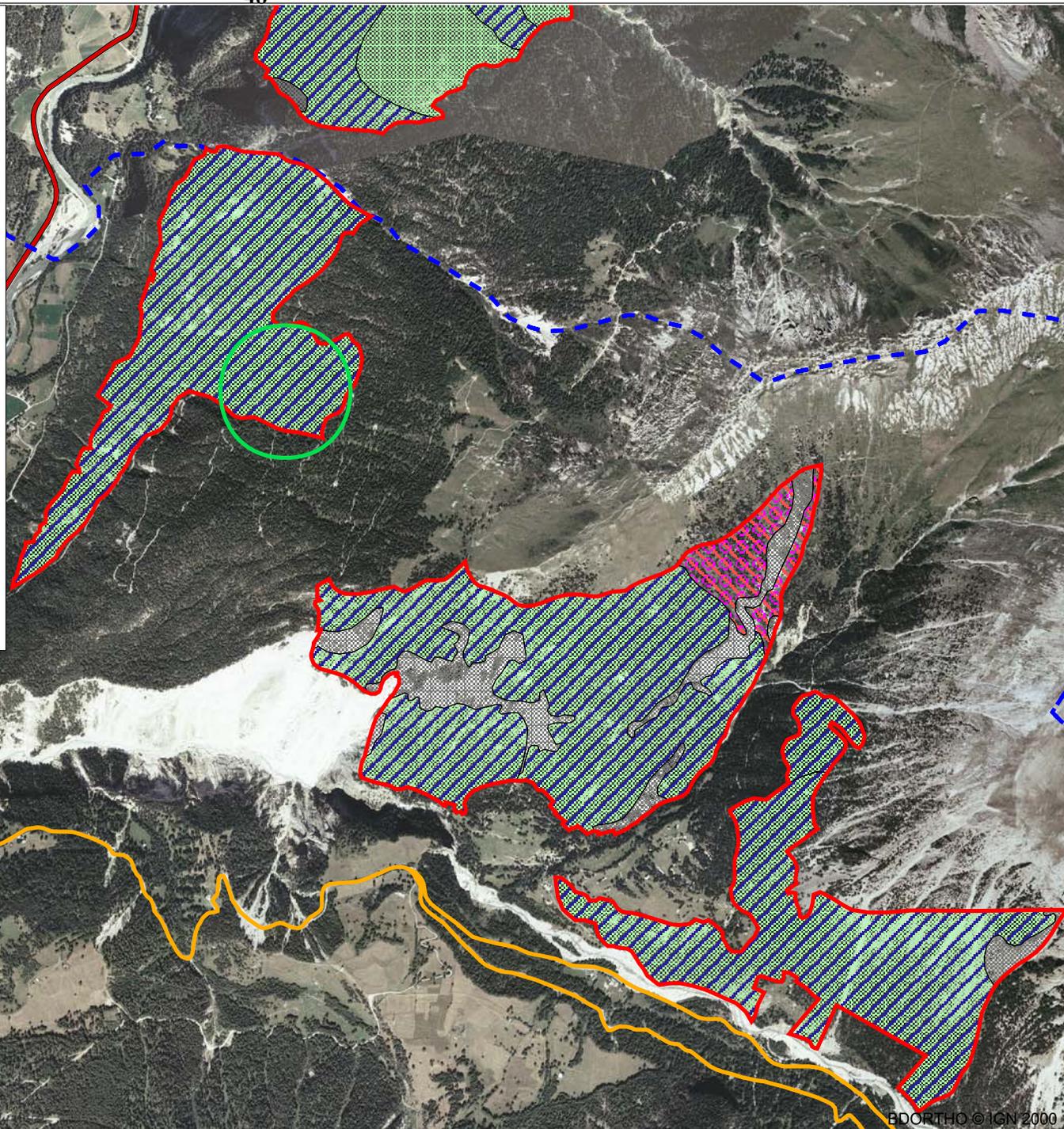
- Pas d'exploitation sylvicole dans les situations mésophiles (GF.2c)
- Maintien du pâturage extensif (GP.1a)
- Maintien de la fauche (GP.1b à GP.2a)
- Réouverture des prairies abandonnées (GP1c, GP2b)

Réseau routier principal

- Route nationale
- Route départementale

90 0 90 Mètres
1:20000

Agence départementale Savoie, le 24/04/2008 (SIG-CF)





Zone Natura 2000 S38
Lanslebourg Mont - Cenis

**Zones d'éligibilité des mesures
de gestion proposées**

cf. tableaux des mesures de gestion proposées (9- 10 -11)

- ▭ Limite zone S38
- ▬ Limite de commune

Mesures spécifiques à un ou plusieurs habitats

- ▭ Bonnes pratiques sylvicoles (GF.1, GF2a et GF2b)
- ▭ Bonnes pratiques applicables aux fourrés et landes d'altitude (GH.1)
- ▭ Bonne pratiques applicables aux pelouses et prairies (GP.4)
- ▭ Bonnes pratiques applicables aux rochers et éboulis (GH.2)
- ▭ Bonnes pratiques applicables aux habitats liés à l'eau (GH.3)

Mesures spécifiques à une espèce

- Bonnes pratiques applicables au sabot de Vénus (GE.1b)

Mesures de gestion allant au-delà des bonnes pratiques (habitats)

- ▭ Pas d'exploitation sylvicole dans les situations mésophiles (GF.2c)
- ▭ Maintien du pâturage extensif (GP.1a)
- ▭ Maintien de la fauche (GP.1b à GP.2a)
- ▭ Réouverture des prairies abandonnées (GP1c, GP2b)

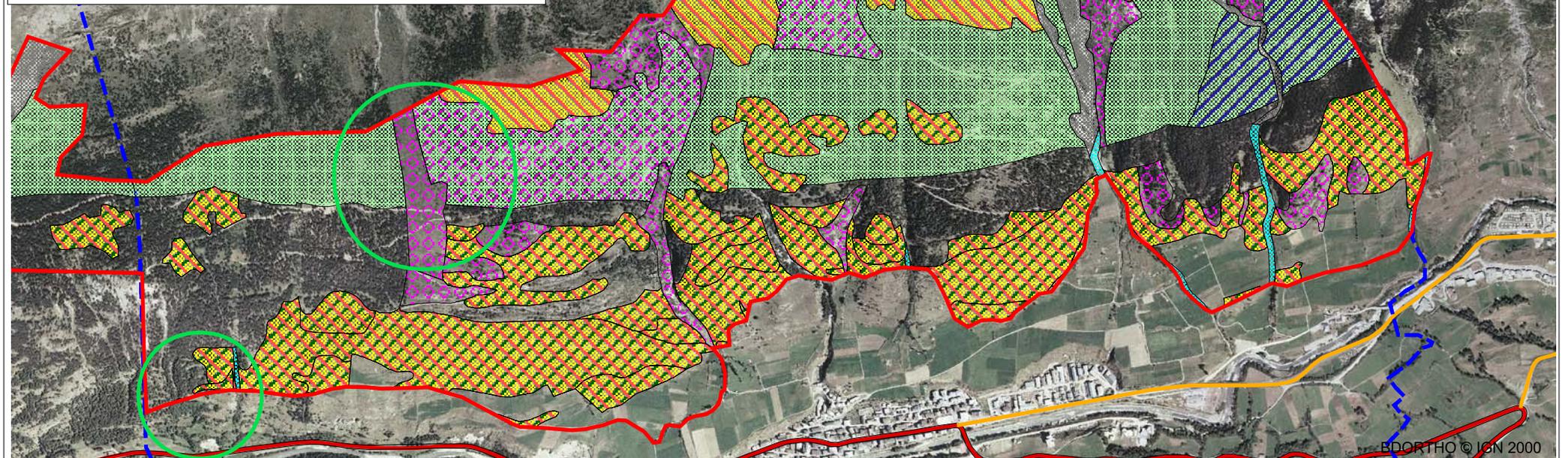
Réseau routier principal

- ▬ Route nationale
- ▬ Route départementale

90 0 90 Mètres
1:20000



Agence départementale Savoie, le 24/04/2008 (SIG-CF)





Zone Natura 2000 S38

Lanslevillard

Zones d'éligibilité des mesures de gestion proposées

cf. tableaux des mesures de gestion proposées (9 - 10 - 11)

- Limite zone S38
- Limite de commune

Mesures spécifiques à un ou plusieurs habitats

- Bonnes pratiques sylvicoles (GF.1, GF2a et GF2b)
- Bonnes pratiques applicables aux fourrés et landes d'altitude (GH.1)
- Bonne pratiques applicables aux pelouses et prairies (GP.4)
- Bonnes pratiques applicables aux rochers et éboulis (GH.2)
- Bonnes pratiques applicables aux habitats liés à l'eau (GH.3)

Mesures spécifiques à une espèce

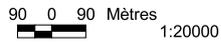
- Bonnes pratiques applicables au sabot de Vénus (GE.1b)

Mesures de gestion allant au-delà des bonnes pratiques (habitats)

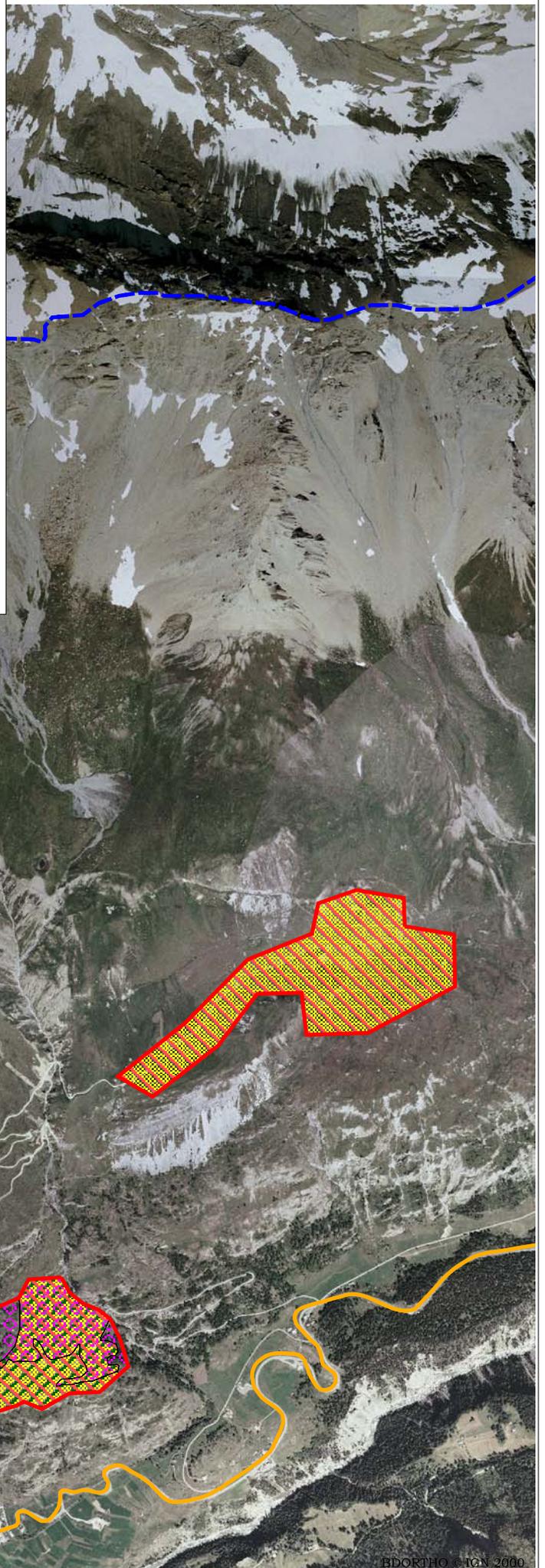
- Pas d'exploitation sylvicole dans les situations mésophiles (GF.2c)
- Maintien du pâturage extensif (GP.1a)
- Maintien de la fauche (GP.1b à GP.2a)
- Réouverture des prairies abandonnées (GP1c, GP2b)

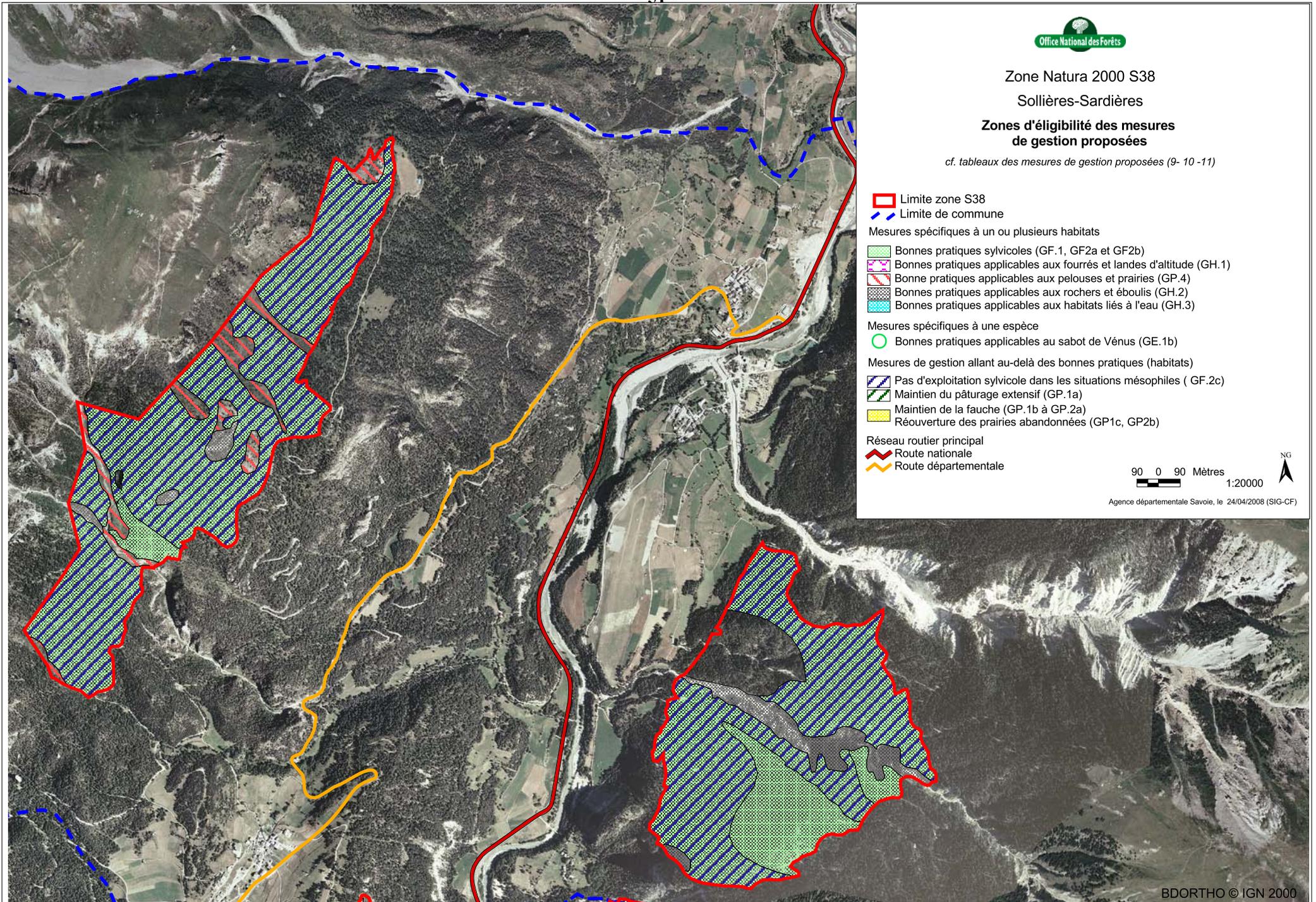
Réseau routier principal

- Route nationale
- Route départementale



Agence départementale Savoie, le 24/04/2008 (SIG-CF)







Zone Natura 2000 S38

Termignon

Zones d'éligibilité des mesures de gestion proposées

cf. tableaux des mesures de gestion proposées (9- 10 -11)

- Limite zone S38
- Limite de commune

Mesures spécifiques à un ou plusieurs habitats

- Bonnes pratiques sylvicoles (GF.1, GF2a et GF2b)
- Bonnes pratiques applicables aux fourrés et landes d'altitude (GH.1)
- Bonne pratiques applicables aux pelouses et prairies (GP.4)
- Bonnes pratiques applicables aux rochers et éboulis (GH.2)
- Bonnes pratiques applicables aux habitats liés à l'eau (GH.3)

Mesures spécifiques à une espèce

- Bonnes pratiques applicables au sabot de Vénus (GE.1b)

Mesures de gestion allant au-delà des bonnes pratiques (habitats)

- Pas d'exploitation sylvicole dans les situations mésophiles (GF.2c)
- Maintien du pâturage extensif (GP.1a)
- Maintien de la fauche (GP.1b à GP.2a)
- Réouverture des prairies abandonnées (GP1c, GP2b)

Réseau routier principal

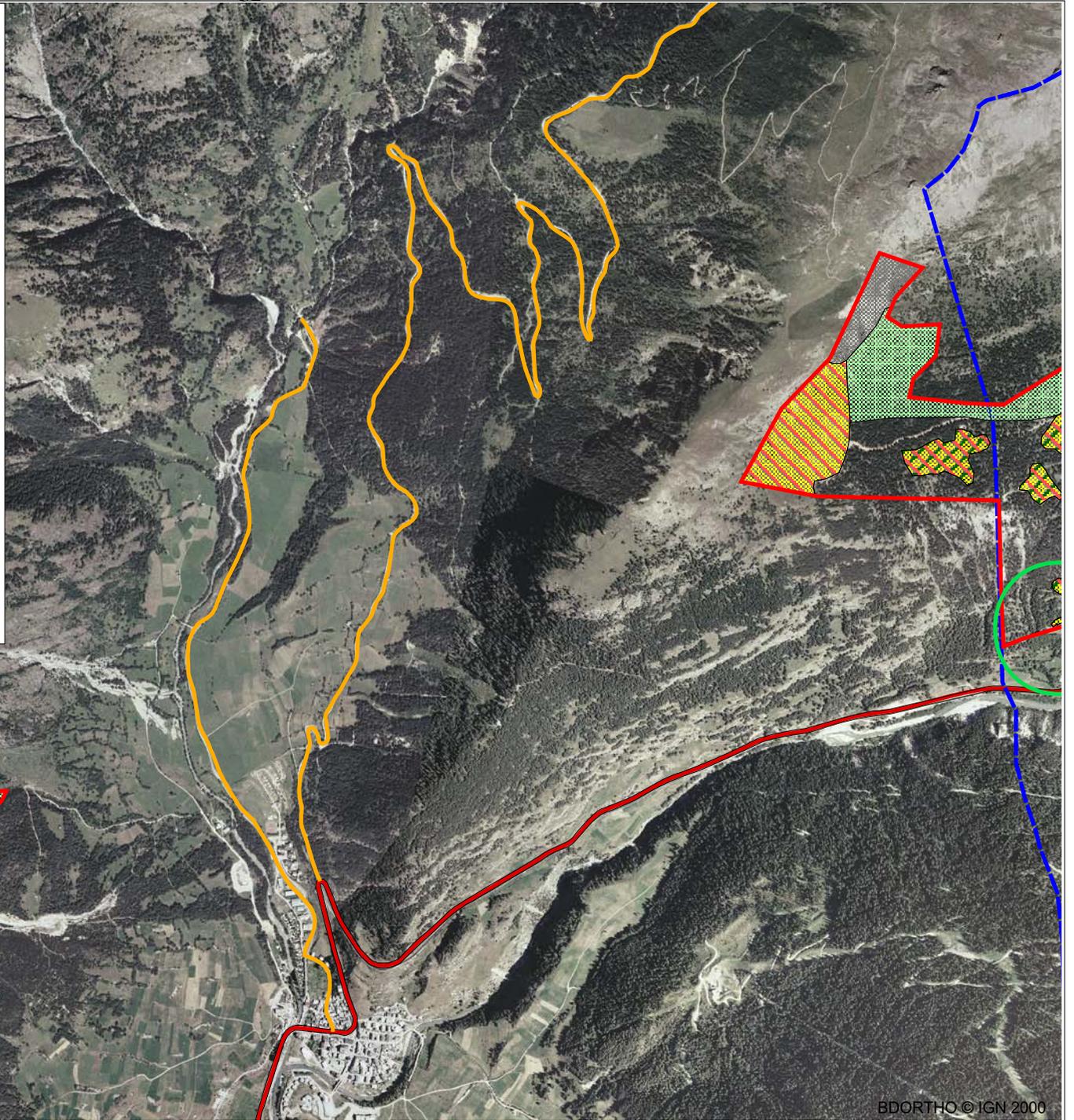
- Route nationale
- Route départementale

90 0 90 Mètres

1:20000



Agence départementale Savoie, le 24/04/2008 (SIG-CF)





Zone Natura 2000 S38

Villarodin-Bourget

Zones d'éligibilité des mesures de gestion proposées

cf. tableaux des mesures de gestion proposées (9 - 10 - 11)

- Limite zone S38
- Limite de commune

Mesures spécifiques à un ou plusieurs habitats

- Bonnes pratiques sylvicoles (GF.1, GF2a et GF2b)
- Bonnes pratiques applicables aux fourrés et landes d'altitude (GH.1)
- Bonne pratiques applicables aux pelouses et prairies (GP.4)
- Bonnes pratiques applicables aux rochers et éboulis (GH.2)
- Bonnes pratiques applicables aux habitats liés à l'eau (GH.3)

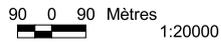
Mesures spécifiques à une espèce

- Bonnes pratiques applicables au sabot de Vénus (GE.1b)

Mesures de gestion allant au-delà des bonnes pratiques (habitats)

- Pas d'exploitation sylvicole dans les situations mésophiles (GF.2c)
- Maintien du pâturage extensif (GP.1a)
- Maintien de la fauche (GP.1b à GP.2a)
- Réouverture des prairies abandonnées (GP1c, GP2b)

- Réseau routier principal
- Route nationale
- Route départementale



Agence départementale Savoie, le 24/04/2008 (SIG-CF)

